



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF

Controlling des achats Set de reporting pour l'année 2019

Administration fédérale



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF

État: 11.08.2020

Donnée: 04.05.2020

Table des matières

1	Résumé exécutif.....	3
2	Instruments du controlling des achats.....	4
2.1	Exhaustivité des données.....	4
2.2	Renvoi au rapport annuel commun des services d'achat centraux	5
2.3	Comparabilité de la StatPA et du compte d'État	5
2.4	Interlocuteur	5
3	Résultats	6
3.1	Évaluations globales par département.....	6
3.2	Compétence des services d'achat centraux en vertu de l'Org-OMP	8
3.3	Domaines et catégories d'acquisitions.....	10
3.4	Procédure d'adjudication	11
3.4.1	Adjudications dépassant le seuil OMC selon la procédure utilisée	11
3.4.2	Adjudications de gré à gré dépassant le seuil OMC: assurance-qualité	12
3.4.3	Volume des contrats selon la procédure d'adjudication, comparaison pluriannuelle ..	14
3.5	Analyse portant sur les fournisseurs.....	15
3.5.1	Les cinq fournisseurs principaux sur le plan du chiffre d'affaires par domaine d'acquisition	15
3.5.2	Répartition géographique des fournisseurs	17
3.5.3	Éléments frappants concernant les marchés subséquents de 2015 à 2018.....	18
3.6	Achats durables.....	19
3.6.1	Aspects économiques des achats durables	20
3.6.2	Aspects sociaux des achats durables.....	20
3.6.3	Aspects écologiques des achats durables.....	20
4	Controlling des mesures	22
5	Mesures.....	23
6	Annexe 1: Évaluations détaillées.....	24
7	Annexe 2: Liste des abréviations.....	54

1 Résumé exécutif

Le set de reporting annuel du secteur Controlling des achats de l'administration fédérale centrale fournit des indicateurs relatifs aux acquisitions à l'échelle de l'administration fédérale. Ceux-ci servent de base pour l'émission de recommandations de mesures propres à garantir la régularité et la durabilité des achats.

L'établissement du présent rapport sur le controlling des achats repose sur l'ordonnance sur l'organisation des marchés publics de l'administration fédérale (Org-OMP).

Un rapport sur le sujet est présenté chaque année au Conseil fédéral depuis 2012 et à la Délégation des finances des Chambres fédérales (DélFin) depuis 2014.

En 2019, l'administration fédérale centrale a effectué des paiements à hauteur de 6,1 milliards de francs pour des acquisitions. Sur ce total, 5,4 milliards (88 %) sont coordonnés ou directement exécutés par les services d'achat centraux que sont armasuisse, l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), l'Office fédéral des routes (OFROU) et la Centrale des voyages de la Confédération (CVC). Plus de deux tiers des 40 principaux fournisseurs en termes de chiffres d'affaires opèrent dans le secteur de l'armement, de la construction ou de l'informatique, soit des domaines qui relèvent de la compétence des services d'achat centraux. L'activité d'acquisition des services d'achat centraux est présentée plus en détail dans leur rapport annuel commun¹.

Il existe plusieurs procédures d'adjudication différentes. Les acquisitions dépassant le seuil OMC ont lieu selon une procédure ouverte ou sélective, éventuellement aussi selon la procédure de gré à gré, sous certaines conditions. Le DDPS connaît en outre la procédure sur invitation pour les équipements militaires. En deçà du seuil OMC, seules les procédures sur invitation ou de gré à gré sont appliquées.

Dans les adjudications dépassant le seuil OMC, on constate d'importantes fluctuations. Les adjudications sont fonction de la demande et peuvent avoir lieu périodiquement, car elles portent souvent sur des périodes de plusieurs années. Sur le total des acquisitions dépassant le seuil OMC effectuées au cours des quatre dernières années, 77 % du volume (17,25 milliards) ont été adjugés dans le cadre de procédures de concours (ouvertes, sélectives, sur invitation); 23 % (5,12 milliards) ont été adjugés selon la procédure de gré à gré en vertu des bases légales correspondantes (art. 3 LMP, art. 13 OMP).

Par rapport aux années précédentes, les tendances suivantes peuvent être identifiées:

- Les services d'achat centraux peuvent déléguer les acquisitions aux conditions énumérées à l'art. 13 Org-OMP. Le nombre des délégations augmente (131 délégations en cours en 2019, soit 30 de plus qu'en 2016). Cette augmentation s'explique par le fait que les services demandeurs disposent davantage de personnel qualifié et coordonnent logiquement leurs opérations avec les services d'achat centraux.
- Les paiements effectués pour des acquisitions à des entreprises domiciliées à l'étranger sont en légère hausse (559 millions, soit 135 millions de plus qu'en 2016). Ils représentent toujours moins de 10 % de tous les paiements réalisés pour des achats.
- Le controlling des achats examine si certains fournisseurs sont récurrents au fil des ans. Les éléments frappants dans ce domaine accusent un recul aussi bien dans le volume des paiements que dans le nombre des relations commerciales (- 7,4 points de pourcentage pour le volume; - 1,5 % pour le nombre).
- Un monitoring systématique des critères de durabilité applicables aux acquisitions et leur contrôle est central pour renforcer la durabilité des achats. Le monitoring de la durabilité des achats montre que les groupes de services analysés tiennent compte déjà pour une grande part des exigences économiques, sociales et écologiques.

¹ Le rapport est publié sur le site de la Conférence des achats de la Confédération (CA):

<https://www.bkb.admin.ch/bkb/fr/home/oeffentliches-beschaffungswesen/gemeinsamer-jahresbericht.html>

2 Instruments du controlling des achats

La cohérence des données depuis l'adjudication jusqu'au paiement est vérifiée dans le cadre du controlling des achats (cf. annexe 6.1). Le controlling des achats au niveau de la Confédération s'appuie sur les trois instruments suivants:

- la statistique des paiements effectués pour des acquisitions (StatPA), qui regroupe tous les paiements pertinents au regard du droit des marchés publics;
- la gestion des contrats de l'administration fédérale (GCo adm. féd.), en tant que base de données pour les contrats ou les commandes et toutes les adjudications dépassant le seuil OMC²;
- le monitoring de la durabilité des achats (MDA), qui contient des informations sur des critères écologiques, sociaux et économiques pour des appels d'offres donnés.

2.1 Exhaustivité des données

Les trois instruments du controlling des achats ont été mis en place dans tous les départements ainsi que dans les unités organisationnelles des Services du Parlement (SP), du Conseil fédéral et de la Chancellerie fédérale (ChF).

Les contrats relatifs aux projets de routes nationales de l'OFROU ne sont toutefois pas encore pris en compte dans la gestion des contrats. L'outil de gestion des coûts de construction TDcost sera remplacé en 2021. La nouvelle solution offrira à l'OFROU une base de données complètes et consolidables pour le controlling des achats³.

Rapport entre les paiements effectués pour des acquisitions et les contrats/commandes

En 2019, 68 % des paiements effectués pour des acquisitions étaient reliés à une commande dans la GCo adm. féd. (plus 2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente). En excluant le chiffre de quelque 1,6 milliard de francs l'an correspondant aux paiements effectués pour des acquisitions par l'OFROU au titre de la construction de routes nationales, cette valeur grimpe à 92 % (soit une hausse de 3 points par rapport à 2018). Les 8 % restants s'expliquent majoritairement par des petites acquisitions de moins de 5000 francs. L'inscription des acquisitions dans la GCo adm. féd. n'est obligatoire qu'à partir d'un montant de 5000 francs. Cet aspect de l'exhaustivité des données a en outre donné lieu à une mesure définie en 2018 (cf. annexe 6.9.3).

Rapport entre les contrats dépassant le seuil OMC et les adjudications

En 2018, 31 % des contrats dépassant le seuil OMC étaient reliés à une adjudication dans le système GCo adm. féd. Une mesure visant à promouvoir l'exhaustivité des données dans ce domaine a été définie la même année. Ainsi, la Chancellerie fédérale et les départements – excepté le DEFR⁴ – ont été invités à augmenter à plus de 95 % le rapport entre les adjudications et les contrats dans l'application jusqu'au 31 décembre 2022 (cf. annexe 6.9.1).

² La gestion des contrats de l'administration fédérale (GCo adm. féd.) comprend plusieurs modules. Les adjudications dépassant le seuil OMC sont saisies dans le module Documentation des adjudications ou Gestion des adjudications.

³ Comme le montre le quatrième rapport sur les marchés publics de l'OFROU, l'office dispose de sa propre base de données: <https://www.astra.admin.ch/astra/fr/home/l-ofrou/organisation/beschaffungswesen.html>. Le présent rapport n'inclut pas les données relatives aux contrats de l'OFROU. En revanche, l'OFROU saisit également dans la GCo adm. féd. les adjudications dépassant le seuil OMC, qui sont par conséquent prises en compte dans le présent rapport.

⁴ Au DEFR, cette valeur se situe déjà à 100 %, car un projet doit être créé au préalable dans le module Gestion des adjudications pour chaque contrat. Le module Gestion des adjudications est déjà appliqué au DEFR, au CSI-DFJP et à l'OFPER.

Cette mesure montre déjà son efficacité puisque la valeur est passée à 80 % en 2019 (cf. annexe 6.1.1). Afin de favoriser l'augmentation de cette quote-part, il convient de sensibiliser une nouvelle fois les collaborateurs à cette activité.

2.2 Renvoi au rapport annuel commun des services d'achat centraux

Le premier rapport annuel commun des services d'achat centraux de la Confédération sur leurs marchés publics a été publié le 20 septembre 2019. Cette publication fait écho à une recommandation de la DéFin du 12 décembre 2017. Le rapport favorise la transparence et la compréhension pour les marchés publics passés par armasuisse, l'OFROU, l'OFCL et la CVC.

À l'instar de l'année précédente, les analyses figurant dans le deuxième rapport annuel commun ainsi que le présent rapport se fondent sur les mêmes données (hors CVC). Les analyses du rapport annuel n'incluent toutefois que les acquisitions qui relèvent de la compétence des services d'achat centraux et le présent rapport englobe aussi les acquisitions relevant de la compétence décentralisée du service demandeur.

Les deux rapports ont été publiés simultanément le 18 septembre 2020 sur le site Internet de la Conférence des achats de la Confédération (CA).

2.3 Comparabilité de la StatPA et du compte d'État

La statistique des paiements effectués pour des acquisitions (StatPA) et le compte d'État présentent des différences qui s'expliquent par les principes divergents en vertu desquels les données respectives sont collectées. La StatPA ne porte que sur les flux financiers liés aux acquisitions, c'est-à-dire les montants que l'administration fédérale centrale a effectivement versés à ses fournisseurs au cours d'une année civile pour des prestations commerciales. Contrairement au compte d'État, la StatPA ne fait pas la distinction entre les paiements relatifs à des investissements et les dépenses courantes; elle ne tient pas davantage compte des amortissements ni des délimitations périodiques selon les règles de la comptabilité commerciale.

2.4 Interlocuteur

Les départements, la ChF et les unités administratives correspondantes restent propriétaires des données. L'OFCL est chargé de répondre aux questions. Si des demandes (relevant de la loi sur la transparence [LTrans]) concernent plusieurs départements, la coordination est assurée par la ChF.

3 Résultats

Les résultats sont présentés par domaine thématique:

- le chapitre 3.1 fournit une première vue d'ensemble;
- le chapitre 3.2 met l'accent sur les compétences des services d'achat centraux et sur les délégations qu'ils ont octroyées;
- le chapitre 3.3 classe les acquisitions de l'administration fédérale par domaine;
- le chapitre 3.4 porte plus particulièrement sur la procédure d'adjudication de gré à gré;
- le chapitre 3.5 analyse la structure des fournisseurs (p. ex. répartition géographique);
- le chapitre 3.6 est consacré à la durabilité des achats.

3.1 Évaluations globales par département

Adjudications de marchés d'une valeur supérieure au seuil OMC

En 2019, 1231 adjudications pour un volume total de 8,63 milliards de francs dépassaient le seuil OMC. Elles se répartissent comme suit entre les départements:

- DDPS: 3,69 milliards de francs (452 adjudications)
- DFF: 1,89 milliard de francs (176 adjudications)
- DETEC: 1,65 milliard de francs (427 adjudications)
- Autres départements (DFAE, DFI, DFJP, DEFR, SP, CF et ChF): 1,41 milliard de francs (176 adjudications)

Le nombre d'adjudications dépassant le seuil OMC a augmenté de 21 % par rapport à l'année précédente (+ 217). Le volume a progressé de 3,72 milliards. Les adjudications de gré à gré dépassant le seuil OMC représentent 26 % du volume total; leur part a augmenté par rapport à l'année précédente (+ 7 points de pourcentage). Les comparaisons d'une année à l'autre peuvent présenter d'importantes fluctuations, car ce type d'acquisition dure en général longtemps et comprend des options. Outre ce facteur, l'augmentation des adjudications s'explique aussi par des achats d'armes au DDPS (marchés complémentaires / subséquents) ainsi que par des achats importants dans les autres départements.

Contrats, indépendamment du seuil OMC

Des contrats peuvent être conclus à l'issue d'une adjudication. En 2019, 154 023 nouveaux contrats ou commandes ont vu le jour. Ils ne se rapportent pas uniquement aux adjudications dépassant le seuil OMC, mais de manière générale à toutes les adjudications, indépendamment de la valeur du marché. Ces contrats peuvent en outre porter sur des adjudications remontant à plusieurs années. Les contrats relatifs aux projets de routes nationales de l'OFROU ne sont pas comptabilisés ici. La répartition entre les départements est la suivante:

- DDPS: 2,46 milliards (86 109 contrats/commandes)
- DFF: 0,92 milliard (51 175 contrats/commandes)
- Autres départements (DFAE, DFI, DFJP, DEFR, DETEC, SP, CF et ChF): 0,98 milliard (16 739 contrats)

Nombre de ces contrats et commandes se trouvent directement liés à un contrat-cadre enregistré dans le système GCo adm. féd. (p. ex. commandes d'articles destinés au stock ou livrés directement à des tiers). La part de ces marchés sur appel se situe à 70 % en termes de volume.

Le volume des contrats a augmenté de 634 millions de francs par rapport à l'année précédente. Ni le volume des adjudications ni celui des contrats n'évoluent de manière linéaire au fil du

temps. Les comparaisons d'une année à l'autre peuvent présenter d'importantes fluctuations en raison d'adjudications importantes ou de contrats périodiques.

Les 88 % des contrats et des commandes ont une durée inférieure à un an. Ils ne représentent toutefois que 26 % du volume total des contrats. Les 12 % restant ont une durée supérieure à un an (74 % du volume des contrats).

Paiements effectués pour des acquisitions

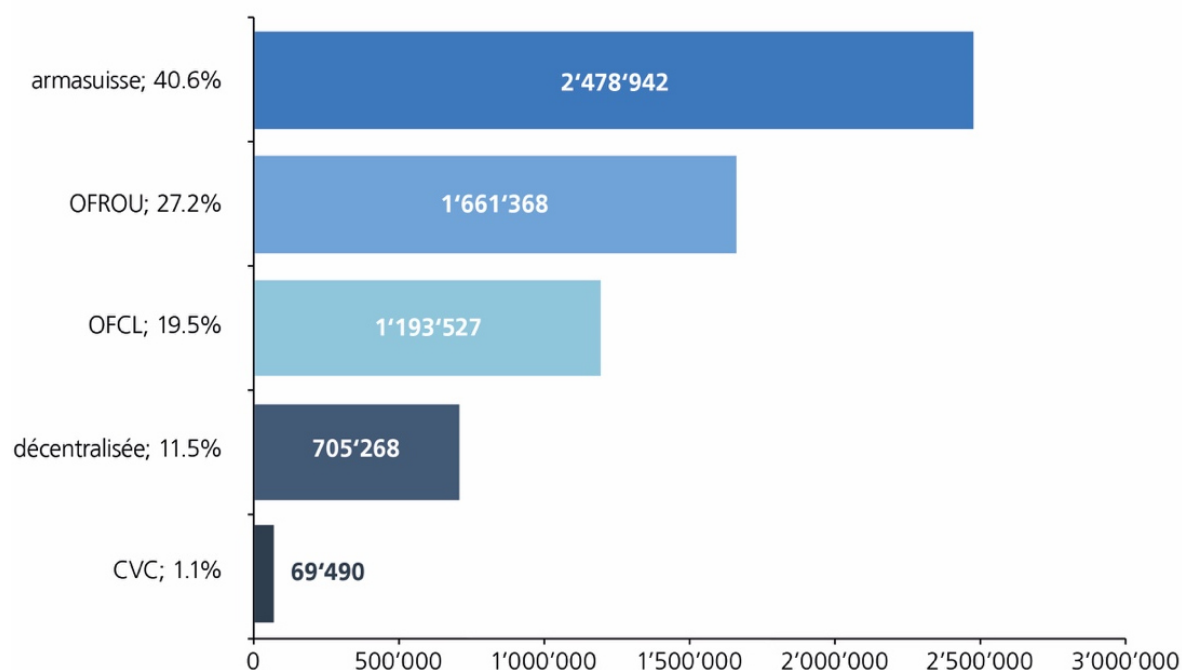
Le montant des paiements effectués en 2019 s'est établi à 6,11 milliards de francs, soit environ 557 millions de plus que l'année précédente. Le montant des paiements effectués par l'administration fédérale en 2019 pour des acquisitions se répartit entre les différents départements comme suit:

- DDPS: 2,65 milliards
- DETEC: 1,83 milliard
- DFF: 0,90 milliard
- Autres départements (DFAE, DFI, DFJP, DEFR, SP, CF et ChF): 0,73 milliard

Les principaux services d'achat centraux, à savoir armasuisse (DDPS), l'OFROU (DETEC) et l'OFCL (DFF), sont rattachés aux départements qui affichent les principaux paiements pour des acquisitions. En ce qui concerne le DDPS, ces paiements ont augmenté de 370 millions de francs. Les fluctuations ne dépassent pas l'ampleur habituelle et résultent en partie des délimitations périodiques (commande – paiement). Dans le même temps, les paiements effectués par le DETEC pour des acquisitions ont augmenté de 117 millions de francs. L'augmentation des paiements effectués pour des acquisitions s'explique par la hausse des activités de construction dans le domaine des routes nationales découlant de l'introduction du fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA).

3.2 Compétence des services d'achat centraux en vertu de l'Org-OMP

Les paiements effectués pour des acquisitions sont affectés aux quelque 60 catégories d'acquisitions en fonction de la compétence définie dans l'Org-OMP et à l'annexe 1 des directives concernant le controlling des achats⁵. Le diagramme ci-dessous expose la compétence en vertu de l'annexe 1 susmentionnée, indépendamment de l'unité administrative qui a réglé les factures.



Paiements pour des acquisitions 2019 en 1'000 CHF

Un tableau détaillé par département figure à l'annexe 6.3.1. Près de 88 % des paiements de l'administration fédérale (5,40 milliards de francs) ont été effectués par les quatre services d'achat centraux pour des acquisitions qui, selon l'Org-OMP, relèvent de leur compétence:

- armasuisse a effectué 40,6 % des paiements pour des denrées alimentaires, des textiles, du carburant, du matériel militaire, des produits médicaux et pharmaceutiques, des véhicules à moteur, des services de transport, des biens et services de sport, des équipements informatiques et des moyens de télécommunication pour l'armée et des constructions militaires;
- l'OFROU a exécuté 27,2 % des paiements pour la construction de routes nationales;
- l'OFCL a réalisé 19,5 % des paiements pour des publications, des médias électroniques, de la bureautique, de la technique de photocopie, des équipements de bureau et d'aménagement des locaux, du matériel de bureau, des services postaux, des équipements informatiques et des moyens de télécommunication pour le domaine civil, des services informatiques et des constructions civiles;
- la CVC a opéré 1,1 % des paiements pour les voyages d'affaires de la Confédération⁶.

⁵ Les directives concernant le controlling des achats sont disponibles à la page suivante:

<https://www.beschaffung.admin.ch/bpl/fr/home/beschaffung/weisungen.html>

⁶ En 2019, la CVC a acquis de manière centralisée des vols en Europe et dans le monde entier, des trajets en train internationaux, des nuits d'hôtel, des locations de voiture et d'autres prestations de voyage pour un montant total de 31,6 millions de francs. Les montants restants correspondent à des acquisitions effectuées directement par des services demandeurs, de manière décentralisée.

Enfin, 11,5 % des paiements concernent des catégories d'acquisitions qui relèvent de la compétence de services demandeurs décentralisés.

Les services d'achat centraux ont la possibilité de déléguer des compétences d'acquisition par le biais de conventions écrites. En 2019, le nombre de délégations octroyées par les services d'achat centraux était de 131 (61 pour armasuisse et 70 pour l'OFCL), soit 16 de plus que l'année précédente. Chez armasuisse, 9 délégations sont arrivées à échéance en 2018 et 16 ont été nouvellement conclues en 2019. À l'OFCL, ces chiffres sont respectivement de 5 et de 14 (évaluation détaillée à l'annexe 6.3.2).

En cas de délégations de compétences d'acquisition, les services d'achat centraux vérifient que les conditions requises à ce titre sont remplies (cf. art. 13 Org-OMP). Le délégataire doit disposer de solides connaissances en matière de marchés publics et prouver qu'une acquisition centralisée n'est pas opportune. Ces vérifications ont eu lieu sous une forme standardisée entre décembre 2019 et janvier 2020 auprès de tous les délégataires. Dans ce cadre, les services demandeurs ont confirmé par une déclaration ad hoc que toutes les délégations remplissaient les conditions mentionnées et que les modalités convenues étaient respectées.

Il existe trois types de délégations:

1. Délégation pour des acquisitions d'une valeur inférieure à la valeur seuil

Sur les 131 délégations de l'année 2019, 63 règlent l'acquisition à titre durable de biens (cf. délégation spéciale ci-dessous) et de services jusqu'à la valeur seuil fixée pour les appels d'offres publics.

2. Délégation liée à un projet d'acquisition spécifique

Sur les 131 délégations de l'année 2019, 65 règlent des acquisitions de durée limitée de biens et de services en lien avec un projet spécifique.

En lien avec les deux premiers types de délégations, le service d'achat central OFCL a délégué en 2019 un volume d'acquisition de quelque 147 millions de francs, soit l'équivalent de 12 % des paiements effectués pour des acquisitions dans son domaine de compétence. Le service d'achat central armasuisse a délégué en 2019 environ 199 millions de francs, ce qui représente une part de volume délégué de 8 %.

3. Délégations spéciales

Les délégations spéciales règlent l'acquisition à titre durable de biens et de services, indépendamment des valeurs seuil. Contrairement aux deux premiers types de délégation accordés par les services d'achat centraux armasuisse et OFCL, les délégations spéciales relèvent de la CA. Cette dernière, d'une part, dispose de trois délégations spéciales dans le domaine de la sécurité et, d'autre part, a créé par le biais de délégations spéciales les solutions transitoires suivantes:

- a) Les services d'achat centraux armasuisse et OFCL sont autorisés à octroyer des délégations pour des acquisitions d'une valeur inférieure à 5000 francs hors TVA («acquisitions en petites quantités»). Cette réglementation ne s'applique pas aux biens et aux services qui figurent dans l'assortiment ou le catalogue d'un service d'achat central ou qui peuvent être obtenus grâce à un contrat-cadre;
- b) Les services d'achat centraux armasuisse et OFCL sont autorisés à octroyer des délégations pour l'acquisition de biens et de services à partir de 5000 francs et jusqu'à une valeur seuil actuellement fixée à 230 000 francs hors TVA («acquisitions inférieures au seuil»). Sur les 61 délégations d'armasuisse, 20 sont basés sur cette autorisation.
- c) La pharmacie de l'armée est autorisée à acquérir des produits médicaux et pharmaceutiques au sens de l'annexe 1, ch. 5, Org-OMP. D'après l'Org-OMP, ce domaine est attribué à armasuisse, bien que la pharmacie de l'armée soit compétente en la matière en tant que service d'achat spécialisé.

Si les conditions relatives à l'octroi de ces délégations spéciales ne sont plus remplies, celles-ci sont révoquées par la CA avec effet immédiat.

3.3 Domaines et catégories d'acquisitions

Le domaine «Construction» englobe le génie civil et la construction. Trois services d'achat centraux, principalement, sont compétents en la matière: l'OFROU pour la construction des routes nationales, l'OFCL pour les constructions civiles et armasuisse pour les constructions militaires. Les paiements exécutés chaque année dans ce domaine d'acquisition par l'administration fédérale représentent 43 % du total des montants versés, soit près de 2,61 milliards de francs. L'augmentation des paiements effectués pour des acquisitions s'explique par la hausse, en 2018, des activités de construction dans le domaine des routes nationales découlant de l'introduction du FORTA.

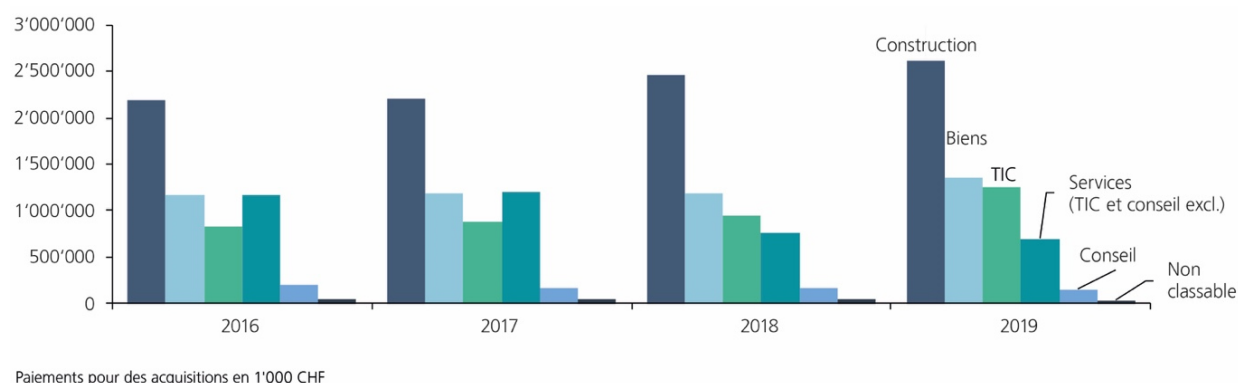
La part des paiements effectués dans le domaine des biens marque une augmentation de 1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente et se situe à 22 % des paiements pour des acquisitions, soit 1,36 milliard de francs.

Le montant des paiements effectués pour des acquisitions dans le domaine de l'informatique s'élève à quelque 1,25 milliard de francs par an (21 %), affichant une augmentation de 4 points de pourcentage. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des moyens informatiques et de télécommunication pour des systèmes de gestion et d'intervention de l'armée (+ 276 millions pour s'établir à 588 millions en 2019).

Le domaine d'acquisition des services (hors informatique et conseil) continue son recul et s'établit désormais à 0,70 milliard (11 %). Cette évolution tient au fait que les services assimilables à des biens dans le domaine militaire (entretien et réparation, p. ex.) ont systématiquement été rattachés aux catégories de biens correspondantes.

Les paiements effectués pour des acquisitions dans le domaine du conseil s'élèvent à environ 0,15 milliard de francs par an (2 %). Ils ont légèrement baissé par rapport à l'année précédente (- 7 millions) et se montent à 151 millions de francs.

Les paiements effectués pour des acquisitions non classables dans une catégorie se montent depuis quatre ans à moins de 1 %.



Les évaluations détaillées des différentes catégories d'acquisitions et les analyses correspondantes reposant sur la base de données des contrats figurent à l'annexe 6.4.

3.4 Procédure d'adjudication

En vertu de la LMP et de l'OMP, les procédures suivantes s'appliquent à l'adjudication des marchés publics: procédure ouverte, procédure sélective, procédure de gré à gré et procédure sur invitation. Le chapitre 3.4.1 en donne un aperçu pour les adjudications dépassant le seuil OMC. Une adjudication peut se traduire par un ou plusieurs contrats ou commandes. Les contrats permettent d'obtenir des engagements concrets. Le chapitre 3.4.3 analyse les procédures d'adjudication des contrats ayant commencé en 2019. Ceux-ci peuvent se rapporter à des adjudications remontant à plusieurs années. Lors d'une procédure de gré à gré, le marché est attribué directement à un soumissionnaire. Certaines conditions doivent être remplies à cet effet: le chapitre 3.4.2 expose ces conditions et renseigne sur l'assurance-qualité des adjudications de gré à gré qui dépassent le seuil OMC.

3.4.1 Adjudications dépassant le seuil OMC selon la procédure utilisée

Toutes les adjudications dont le montant dépasse le seuil OMC sont saisies dans les systèmes Documentation des adjudications ou Gestion des adjudications, qui font partie intégrante de la GCo adm. féd. Les valeurs seuils OMC (hors TVA) suivantes sont actuellement déterminantes en matière de marchés publics:

- Biens et services: 230 000 francs;
- Travaux de construction: 8 700 000 francs.

En 2019, 1231 adjudications représentant un volume de 8,63 milliards de francs dépassaient le seuil OMC. Ce volume est réparti comme suit entre les différentes procédures d'adjudication:

- 623 marchés supérieurs au seuil OMC adjugés par procédure ouverte: 4,62 milliards
- 547 marchés supérieurs au seuil OMC adjugés de gré à gré: 2,22 milliards
- 27 marchés supérieurs au seuil OMC adjugés par procédure sélective: 1,11 milliard
- 34 marchés supérieurs au seuil OMC adjugés par procédure sur invitation⁷: 0,68 milliard

Cette hausse des marchés dépassant le seuil OMC (+ 217 en nombre et + 3,72 milliards en volume par rapport à l'année précédente) s'explique par plusieurs raisons:

- Marchés adjugés périodiquement: les adjudications avec des volumes élevés portent généralement sur plusieurs années. Selon la date d'adjudication, cela peut entraîner des fluctuations dans les observations annuelles.
- Acquisitions couvrant la totalité du cycle de vie: les coûts du cycle de vie comprennent les coûts d'acquisition, les coûts d'exploitation et d'entretien ainsi que les coûts d'élimination. Dans de nombreuses procédures d'achat de biens ou de services de construction, les frais d'exploitation et d'entretien peuvent représenter un multiple des coûts d'acquisition.
- Augmentation de 2,38 milliards au DDPS: le nombre des adjudications se situe au niveau des années précédentes; la hausse du volume est due à quelques grosses adjudications pour des achats supplémentaires de systèmes militaires avec durée d'intervention au-delà de la durée de vie résiduelle (quatre adjudications concentrent la moitié du volume des adjudications de gré à gré).

74 % des marchés d'un montant supérieur au seuil OMC, soit 6,41 milliards de francs, ont été adjugés selon une procédure de concours (ouverte, sélective ou sur invitation). Cette valeur s'inscrivait à 81 % l'année précédente.

⁷ Les procédures sur invitation relatives au matériel militaire d'une valeur supérieure à la valeur seuil OMC sont menées par le DDPS.

Le nombre d'adjudications de gré à gré d'une valeur supérieure au seuil OMC a augmenté par rapport à l'année précédente (+ 176). Le volume a augmenté de 1,27 milliard pour s'établir à 2,22 milliards.

3.4.2 Adjudications de gré à gré dépassant le seuil OMC: assurance-qualité

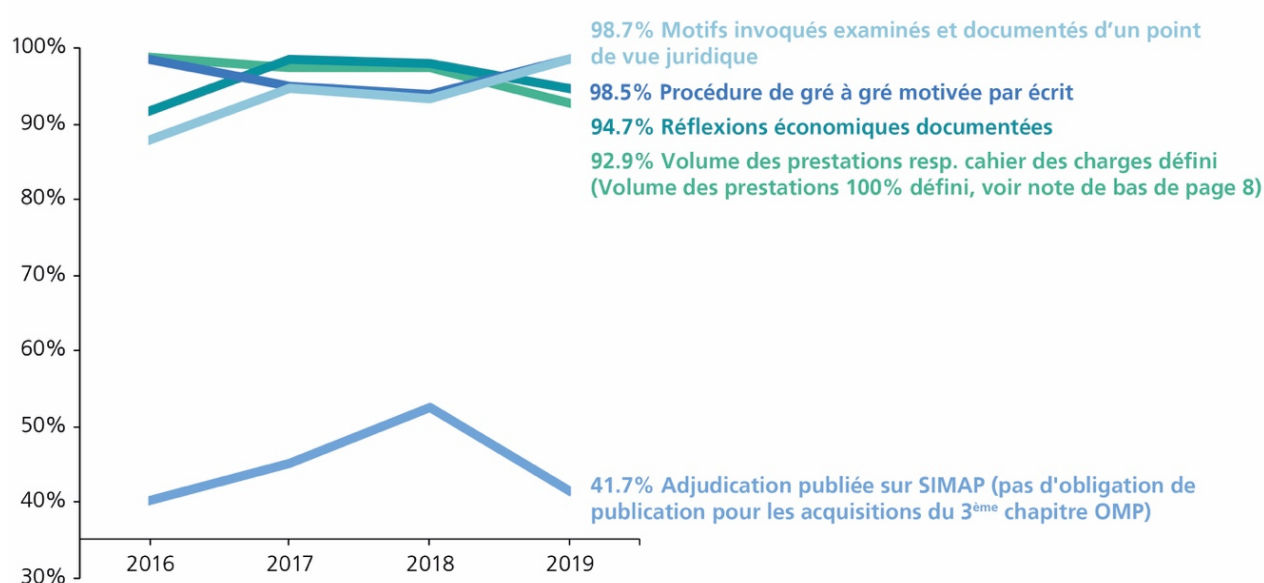
Les commentaires ci-après se rapportent aux 547 adjudications de gré à gré dépassant le seuil OMC qui ont déjà été mentionnées (volume de 2,22 milliards de francs).

En 2019, 228 adjudications de gré à gré ont été publiées sur simap.ch (+ 33 par rapport l'année précédente). Malgré cette augmentation, la part des adjudications publiées en relation avec les adjudications de gré à gré dépassant le seuil OMC accuse une diminution de 11 points de pourcentage (passant de 53 % en 2018 à 42 % en 2019). Les adjudications de gré à gré ne doivent pas toutes être publiées. Il n'y a aucune obligation de publication pour celles qui relèvent du chapitre 3 OMP (autres marchés). Il s'agit, en l'espèce, de services et d'équipements militaires qui ne sont pas répertoriés aux annexes 1 et 1a OMP, tels que certains équipements militaires, la location de services, certains mandats de recherche, des prestations médicales ou certaines campagnes ayant un but sociopolitique. On note une hausse notamment au niveau des achats d'armement, lesquels ne sont pas soumis à publication en vertu du chapitre 3 OMP. Actuellement, 236 adjudications de gré à gré sont indiquées comme ayant été réalisées conformément à la LMP. Les 311 autres relèvent du chapitre 3 OMP.

L'assurance-qualité des adjudications de gré à gré dépassant le seuil OMC présente toujours un niveau élevé:

- dans 95 % des cas, des réflexions économiques ont été documentées avant l'adjudication (p. ex. calcul des coûts, des avantages et de la rentabilité);
- dans 93 % des cas, le volume des prestations ou un cahier des charges a été défini⁸;
- outre les renvois à la loi dans 100 % des cas, les procédures de gré à gré ont été motivées par écrit dans 99 % des cas;
- les motifs invoqués ont été examinés d'un point de vue juridique et les résultats documentés dans 99 % des adjudications.

L'objectif de faire vérifier par des juristes 100 % des adjudications de gré à gré au-dessus de la valeur seuil est toujours poursuivi avec fermeté.



Part de réponses positives au sujet des adjudications en dessus de la valeur seuil OMC

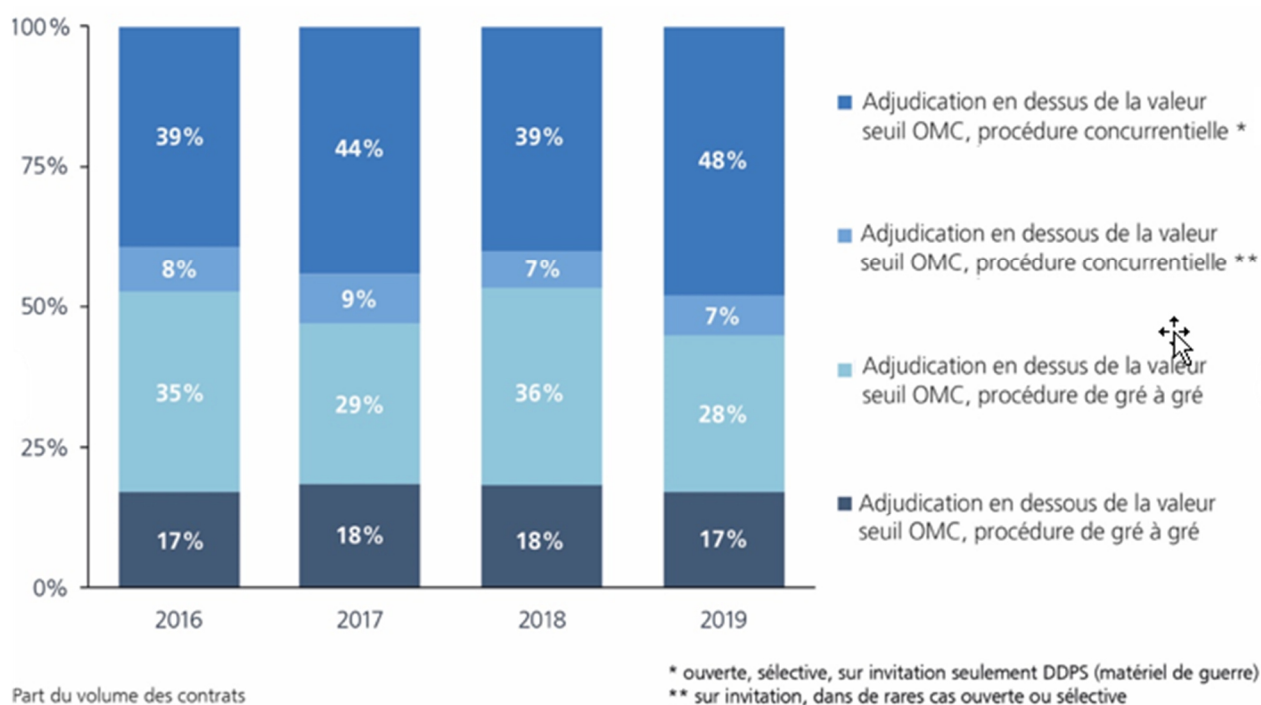
Les évaluations détaillées de l'assurance-qualité des adjudications de gré à gré dépassant le seuil OMC figurent à l'annexe 6.5.2.

⁸ Au niveau de la Confédération, le volume des prestations a été défini dans la totalité (100 %) des adjudications de gré à gré. Cependant, dans certains cas relevant du DDPS, un cahier des charges n'était pas explicitement requis, ce qui explique le taux de pourcentage moyen de 93 %. Pour les collaborateurs du DDPS, l'enregistrement correct est difficile en raison du fait que le champ de saisie est intitulé «Cahier des charges» chez eux, mais «Le volume des prestations ou un cahier des charges a-t-il été défini avant l'adjudication?» dans les autres départements. Des mesures techniques visant à corriger et harmoniser les champs de saisie ont été introduites.

3.4.3 Volume des contrats selon la procédure d'adjudication, comparaison pluriannuelle

La GCo adm. féd. contient 154 023 contrats ou commandes qui relèvent du droit des marchés publics et ont commencé en 2019. Les engagements contractuels ainsi souscrits s'élèvent à 4,36 milliards de francs. Comme indiqué précédemment, les projets de routes nationales de l'OFROU n'y sont pas comptabilisés.

Si l'on compare la procédure d'adjudication des contrats commençant en 2019 avec celle de leurs homologues des années précédentes, on obtient le résultat suivant:



Comme cette base de données porte sur les contrats, la procédure d'adjudication peut également se référer à des marchés remontant à plusieurs années.

En 2019, 55 % du volume des contrats reposent sur une procédure de concours (ouverte, sélective ou sur invitation). Cette part a augmenté de 8 points de pourcentage par rapport à 2018.

Environ 45 % du volume des contrats conclus en 2019 reposent sur une procédure de gré à gré. Le volume découlant d'adjudications de gré à gré dépassant le seuil OMC a sensiblement fléchi en 2019. Cela s'explique principalement par quelques importants achats d'armes au DDPS (marchés complémentaires / subséquents), qui se sont traduits par de plus grosses commandes en 2018. Ces commandes ne figurent plus dans la base de données 2019.

L'annexe 6.5.3 comprend des évaluations détaillées à ce sujet.

Les conditions fixées à l'art. 3 LMP et aux art. 13 et 36 OMP s'appliquent lorsqu'un marché est adjudiqué directement, sans lancer d'appel d'offres. Tous seuils confondus, les contrats liés à une adjudication de gré à gré concernent le plus souvent des prestations:

- qui ne peuvent être fournies que par un seul soumissionnaire en raison des particularités techniques du marché ou pour des motifs relevant du droit de la propriété intellectuelle (selon l'art. 13, al. 1, let. c, OMP; 27 % du volume des contrats adjudgés de gré à gré ou 521 millions de francs).
- d'un montant inférieur à 150 000 francs (marchés de construction ou de services selon l'art. 36, al. 2, let. b, OMP; 26 % du volume des contrats adjudgés de gré à gré ou 502 millions de francs); ou

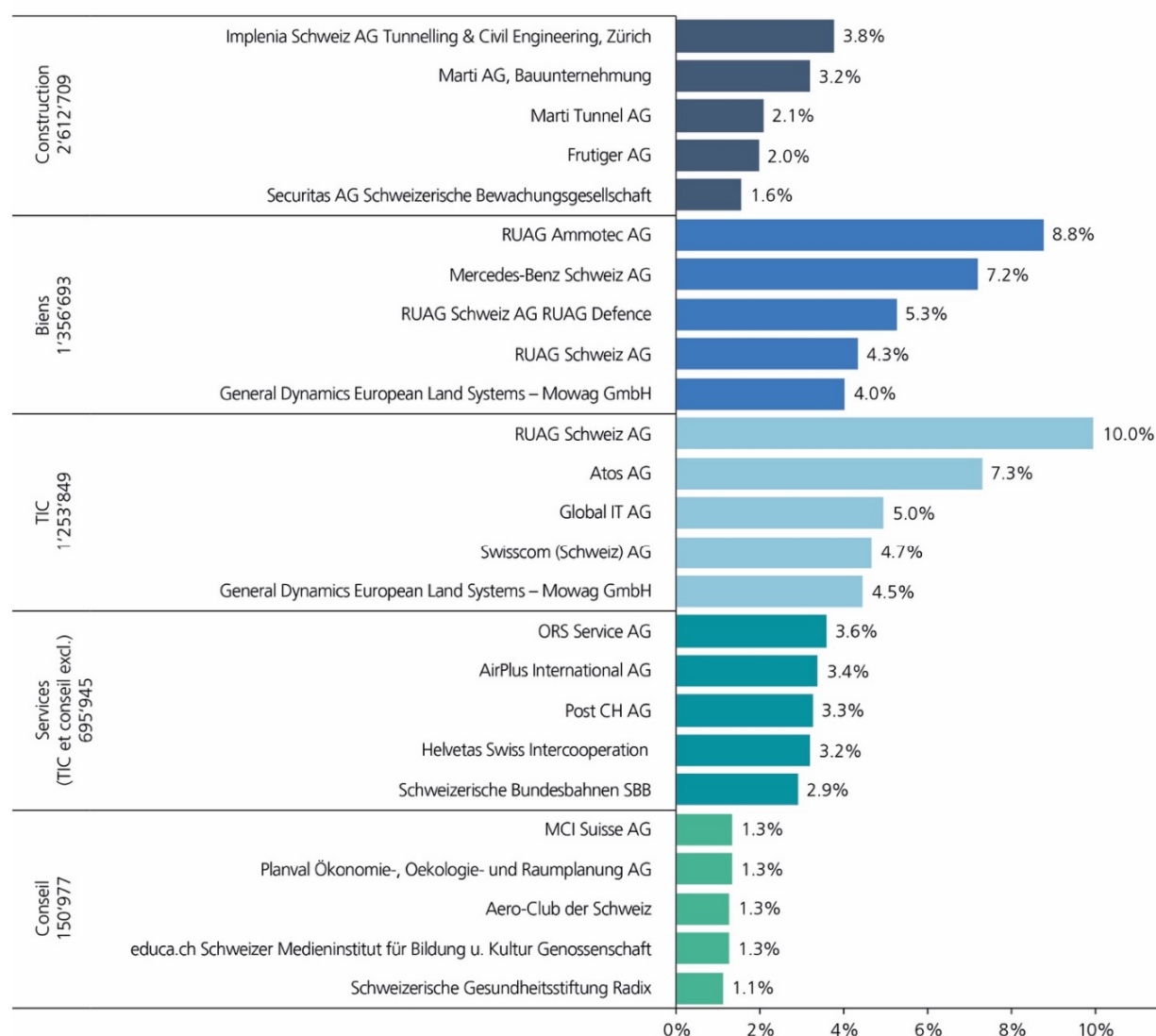
- destinées à remplacer, à compléter ou à accroître des prestations déjà fournies par le soumissionnaire initial (marchés subséquents selon l'art. 13, al. 1, let. f, OMP; 24 % du volume des contrats adjugés de gré à gré ou 467 millions de francs);

Les 23 % restants du volume des contrats adjugés de gré à gré concernent d'autres motifs prévus par le droit des marchés publics (cf. annexe 6.5.4).

3.5 Analyse portant sur les fournisseurs

3.5.1 Les cinq fournisseurs principaux sur le plan du chiffre d'affaires par domaine d'acquisition

Indépendamment du domaine d'acquisition, les principaux fournisseurs de l'administration fédérale sur le plan du chiffre d'affaires sont surtout des entreprises d'armement et de construction (cf. annexe 6.6).



Paievements pour des acquisitions 2019 en 1'000 CHF et les 5 fournisseurs dont le chiffre d'affaires est le plus élevé par domaine d'acquisition

Dans la construction, les cinq principaux fournisseurs de 2019 sur le plan du chiffre d'affaires travaillent principalement pour l'OFROU (construction de routes nationales).

Pour ce qui est des biens, les principaux fournisseurs sur le plan du chiffre d'affaires opèrent dans le secteur de l'armement (véhicules, systèmes aéronautiques, armes et munitions).

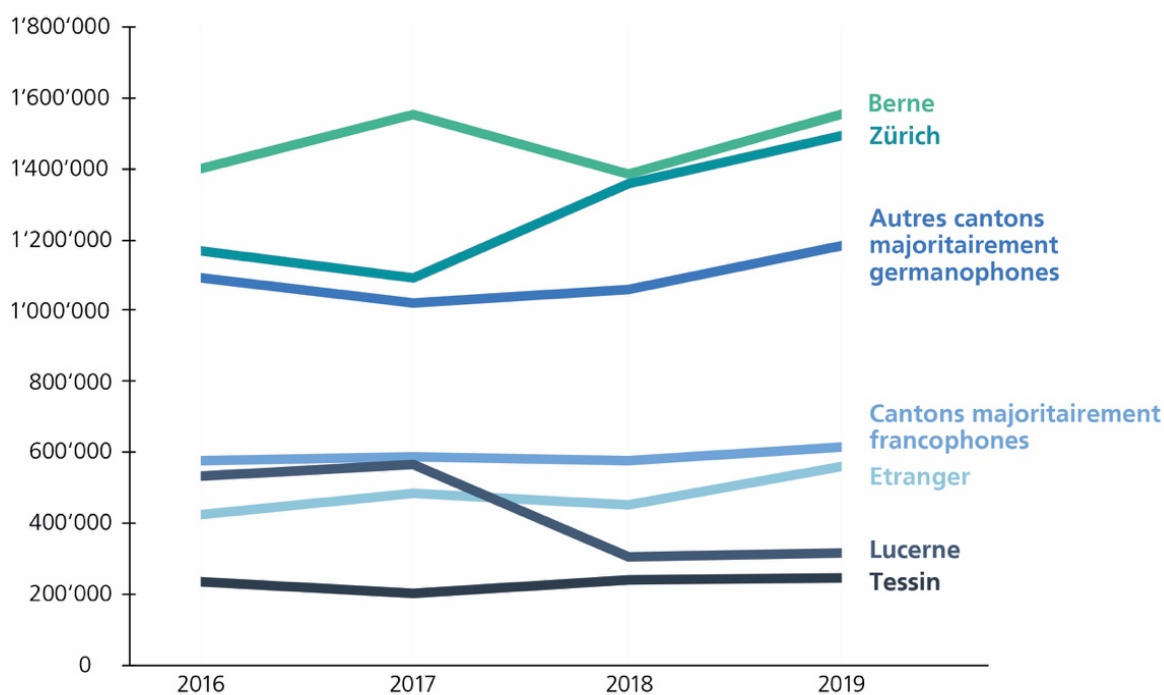
Dans le domaine de l'informatique, RUAG fournit des moyens informatiques et de télécommunication pour les systèmes de gestion et d'intervention de l'armée ainsi que les prestations de maintenance correspondantes. La société Atos AG propose différentes prestations à l'administration fédérale militaire et civile (p. ex. logiciels, réseaux radio de sécurité ou gestion électronique des affaires (GEVER). La société Global IT fournit à l'administration fédérale principalement des outils informatiques et de télécommunication. Premier prestataire de l'administration fédérale dans le domaine de l'informatique, l'OFIT est aussi responsable des services standard fournis en matière de communication de données et de communication vocale. Il recourt dans ce cadre à la technologie de communication de Swisscom SA. La société Mowag GmbH équipe le DDPS de ses véhicules porteurs munis de systèmes de reconnaissance tactile.

Dans le domaine des services (hors conseil et informatique), la société ORS Service SA assure des prestations d'assistance dans les centres fédéraux pour requérants d'asile, sur mandat du SEM. Les billets d'avion sont acquis par l'intermédiaire de la société AirPlus International SA. Concernant la Poste CH SA, il s'agit de divers services postaux. L'association Helvetas suit des projets de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) dans le cadre de la coopération internationale et les met en œuvre. Les CFF offrent des services de transport pour les employés de la Confédération.

Dans le domaine du conseil, les principaux fournisseurs en termes de chiffres d'affaires sont les suivants: MCI Suisse SA offre assistance et conseil dans le cadre de l'organisation de grands événements; Planval SA dirige et exploite, sur mandat du SECO, le centre national du réseau «regiosuisse» et soutient la mise en œuvre de la nouvelle politique régionale (NPR); l'Aéro-Club de Suisse organise, dans le cadre de SPHAIR, des cours de pilote et de saut en parachute pour l'armée de l'air et offre une aide pour le recrutement dans ses fonctions (il s'agit là, pour une part importante, de prestations de formation et, pour une moindre part, de services de conseil au sens strict); l'agence spécialisée educa.ch exécute des mandats de prestations pour les directeurs cantonaux de l'instruction publique et pour la Confédération (Secrétariat d'État à la formation, la recherche et l'innovation) dans le domaine de l'informatique et de l'éducation; la Fondation suisse pour la santé RADIX est responsable de la Centrale nationale de coordination des addictions Infodrog, mandatée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) pour fournir des services liés au développement et à la mise en œuvre de la politique suisse en matière de drogue.

3.5.2 Répartition géographique des fournisseurs

Les fournisseurs ayant leur siège à différents endroits sont présentés séparément, de sorte à pouvoir analyser la répartition géographique des paiements effectués pour des acquisitions. Si les entreprises présentent des structures complexes, les paiements ne reflètent pas la vue du groupe, mais se rapportent à chacune de ses succursales. Dans le même temps, il est possible qu'une entreprise centralise ses encaissements. Dans ce cas, la répartition géographique de la création de valeur au sein de l'entreprise ne peut pas être évaluée.



Paielements pour des acquisitions en 1'000 CHF

Environ 55 % des paiements effectués pour des acquisitions sont allés à des entreprises établies dans les cantons de Berne (25,4 %), de Zurich (24,4 %) et de Lucerne (5,2 %). La proportion élevée des paiements destinés à des entreprises du canton de Berne est attribuable en partie à la proximité géographique de celles-ci avec l'infrastructure de l'administration fédérale. Les paiements relevant du droit des marchés publics effectués aux établissements de RUAG, proches de la Confédération, ont augmenté. Ceux-ci sont établis dans les cantons de Berne et de Lucerne. La proportion de paiements en faveur d'entreprises du canton de Zurich s'explique par la capacité économique de cette région, et son augmentation par la hausse continue des activités de construction dans le domaine des routes nationales déjà mentionnée.

Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel, le Valais et le Jura font partie des cantons majoritairement francophones. Relativement stable par rapport à l'année précédente, la part des paiements effectués pour des acquisitions destinés à des entreprises implantées dans ces cantons s'inscrit à 10 %.

En 2019, 9 % des paiements effectués pour des acquisitions (559 millions de francs) sont allés à des entreprises établies à l'étranger. Quelque 266 millions de francs vont en Allemagne, soit une hausse de 68 millions par rapport à 2018 à mettre sur le compte de quatre entreprises actives dans le domaine de l'armement et figurant également sur la liste des 40 principaux fournisseurs en termes de chiffres d'affaires: Iveco-Magirus AG, Rheinmetall Waffe Munition GmbH, Krauss-Maffei Wegmann GmbH & Co. KG und Dynamit Nobel Defence GmbH.

Les évaluations détaillées sur quatre ans de la répartition géographique figurent à l'annexe 6.6.3.

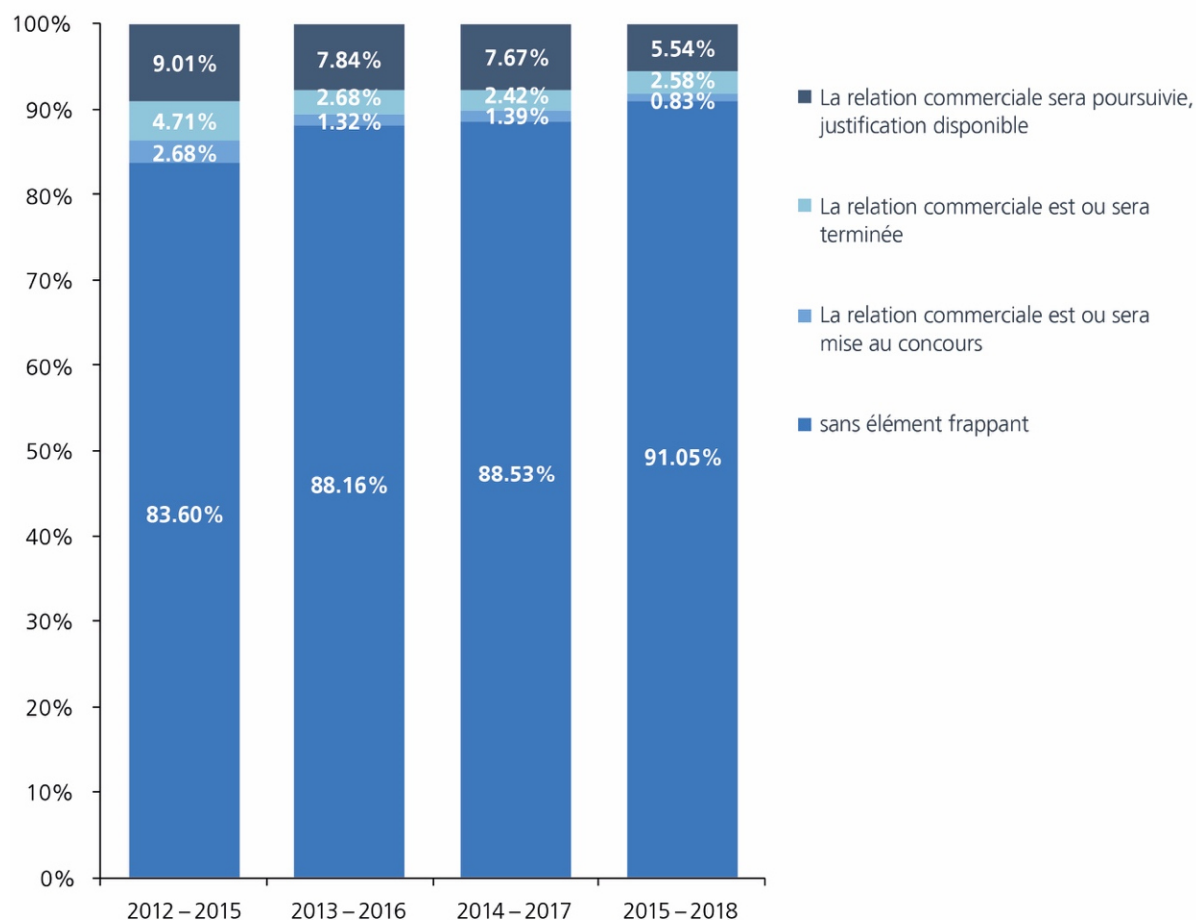
3.5.3 Éléments frappants concernant les marchés subséquents de 2015 à 2018

L'octroi de marchés supplémentaires (marchés subséquents) toujours aux mêmes fournisseurs, excluant ou limitant la concurrence, comporte le risque de voir apparaître des irrégularités. Afin d'identifier d'éventuels risques ou éléments frappants grâce aux instruments du controlling des achats, l'OFCL a établi, pour la catégorie d'acquisitions 18 «Services», une liste des fournisseurs répondant aux critères suivants:

- fournisseurs dont le chiffre d'affaires cumulé des quatre dernières années a atteint 150 000 francs ou plus par périmètre comptable;
- fournisseurs ayant réalisé un chiffre d'affaires pendant au moins trois ans au cours des quatre dernières années;
- fournisseurs ayant réalisé un chiffre d'affaires l'année précédente;
- fournisseurs pour lesquels aucun contrat reposant sur une procédure de concours (ouverte, sélective ou sur invitation) ne figure dans la gestion des contrats en relation avec l'unité administrative concernée.

Les résultats montrent que 91 % des paiements examinés ne répondent pas à ces critères et qu'il n'y a, dès lors, aucun élément frappant. Cette part a augmenté d'environ 2,5 points de pourcentage par rapport à l'analyse des années 2014 à 2017.

Les critères définis ci-dessus sont réunis dans 9 % des paiements examinés. Il s'agit de 402 relations commerciales avec un volume de paiements de quelque 309 millions de francs sur quatre ans. Les unités administratives ou les départements concernés ont justifié les rapports de mandat actuels ou futurs pour les relations commerciales correspondantes:



Part des paiements pour des acquisitions dans la catégorie «18 services»

C'est la première fois qu'il est possible de comparer quatre périodes de relevé. On peut ainsi constater une tendance positive: les résultats de la rubrique «sans élément frappant» augmentent aussi bien au niveau du volume de paiements que du nombre des relations commerciales (+ 7,4 points % pour le volume; +1,5 % pour le nombre).

Les évaluations détaillées des éléments frappants concernant les marchés subséquents figurent à l'annexe 6.7.

3.6 Achats durables

Le monitoring de la durabilité des achats (MDA) donne des informations sur l'état de mise en œuvre des directives et des recommandations en matière de durabilité des achats auprès des services d'achat centraux. Il englobe les groupes de produits dans le domaine des biens et de la construction mentionnés ci-après. Il existe dans ce cadre un grand nombre de guides et de moyens auxiliaires publics⁹. À l'exception des prestations de nettoyage, aucun MDA n'est effectué pour les services, car ceux-ci ne sont pas directement liés à un produit spécifique.

Avant la publication d'une adjudication sur simap.ch dans l'un de ces groupes de produits, les acheteurs remplissent un questionnaire standardisé relatif aux aspects économiques, sociaux et écologiques du marché (cf. annexe 6.8, extrait de questions). En 2019, le MDA comprenait 462 appels d'offres: 30 dans le domaine des biens et 432 dans le domaine de la construction. Le service spécialisé des marchés publics écologiques de l'OFEV a été associé à l'analyse.

Groupe de produits	Compétence	Nombre appels d'offres OMC en 2019
Articles en papier et papier d'impression	OFCL	9
Matériel informatique, y c. téléphones mobiles	OFCL	4
Mobilier	OFCL	3
Travaux de nettoyage	OFCL	-
Coton / textiles	armasuisse	8
Véhicules	armasuisse	6
Nettoyants multi-usages	armasuisse	-
Construction de bâtiments	armasuisse, OFCL, Conseil des EPF, OFROU	162
Génie civil	OFROU, armasuisse	270

⁹ Les guides et moyens auxiliaires publics se trouvent sur diverses plateformes en ligne. Afin de faciliter la recherche d'informations pour les acheteurs, le service Marchés publics écologiques de la CA et le groupe Construction durable de la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB) ont créé une plateforme de connaissances sur les achats publics durables (PAP), accessible depuis les sites web de la CA et de la KBOB: <https://www.kbob.admin.ch/kbob/fr/home/wissensplattform.html>

Les résultats montrent que la plupart des appels d'offres respectent des exigences économiques, sociales et écologiques.

3.6.1 Aspects économiques des achats durables

Lors d'une procédure d'appel d'offres, le marché est adjugé au soumissionnaire ayant présenté l'offre la plus avantageuse économiquement (cf. art. 21 LMP). La durabilité des achats vise à faire en sorte que l'ensemble des coûts du cycle de vie d'un produit soient pris en compte dès l'appel d'offres.

Dans le domaine des biens, 21 appels d'offres sur un total de 30 ont tenu compte dans leur dossier des cycles de vie en termes de coûts d'exploitation totaux. Dans le cas des 9 autres appels d'offres (imprimés), ces coûts n'étaient pas considérés comme déterminants pour l'adjudication lors de l'évaluation des offres.

Dans la construction, tous les appels d'offres comprenaient des directives qui influent sur les coûts du cycle de vie de l'ouvrage.

3.6.2 Aspects sociaux des achats durables

La LMP et l'OMP prévoient ce qui suit pour les aspects sociaux de la durabilité des achats:

- les soumissionnaires fournissant des prestations en Suisse doivent respecter les dispositions relatives à la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de traitement entre femmes et hommes sur le plan salarial (art. 8, al. 1, let. b et c, LMP);
- les soumissionnaires fournissant des prestations à l'étranger doivent au moins respecter les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT; art. 7, al. 2, OMP);
- les soumissionnaires doivent obliger par contrat leurs sous-traitants à respecter les dispositions relatives à la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité salariale entre femmes et hommes (art. 6, al. 1, let. b, OMP).

Ces trois points ont été pris en compte dans tous les appels d'offres examinés dans le domaine des biens et de la construction. Les contrats-types de la CA et de la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB) comprennent des directives correspondantes et exigent leur respect par les fournisseurs.

Dans un des 30 appels d'offres du domaine des biens, un soumissionnaire a été exclu faute d'avoir pu apporter la preuve de l'égalité salariale entre hommes et femmes.

Dans 11 des 30 marchés examinés, la prestation est fournie en tout ou en partie à l'étranger. Le respect des conventions fondamentales de l'OIT par les soumissionnaires a été vérifié par le biais d'une déclaration. Dans deux cas, le respect des critères sociaux a nécessité des clarifications via un audit.

3.6.3 Aspects écologiques des achats durables

La prise en compte de critères écologiques lors des procédures d'acquisition devrait favoriser les produits innovants et respectueux des ressources naturelles et des matériaux.

En matière de biens, des critères écologiques ont été définis dans 25 des 30 appels d'offres. Leur formulation a été assurée comme suit:

- dans 8 appels d'offres, par l'intermédiaire des critères d'aptitude,
- dans 17 appels d'offres, par l'intermédiaire de spécifications techniques qui fixent des exigences minimales, et

- dans 12 appels d'offres, par l'intermédiaire des critères d'adjudication qui sont évalués pour chaque offre.

Les critères d'adjudication écologiques ont été pondérés à hauteur de 53 % dans un appel d'offres; dans les autres cas, entre 5 % et 25 %. Douze appels d'offres exigeaient des labels environnementaux ou des justificatifs similaires à titre de preuve (p. ex. certificat FSC, label Energy Star et norme internationale de management environnemental ISO 14001 pour les articles en papier).

L'OFCL examine en outre avec les unités administratives qui publient des publications fédérales les possibilités d'une transformation numérique. L'approche stratégique suivie à cet égard consiste à renoncer à une édition imprimée dans la mesure du possible. Autrement dit, les documents ne sont plus matérialisés sur papier, mais mis à disposition sous forme électronique uniquement (*digital only*) ou prioritairement (*digital first*). Il s'agit ainsi de faire des économies sur les matières premières, l'énergie et les finances.

Dans la construction, les appels d'offres requièrent des normes relatives à la durabilité écologique. Ces normes sont exigées par les SCI en moyenne dans 92 % des concours et des appels d'offres portant sur des prestations de mandataire ou de construction. Pour ce qui est du bâtiment, ces critères sont définis dans différents labels, tels que Minergie ou Eco, le standard Construction durable Suisse (SNBS), ou encore le standard de la Société Suisse pour un Marché Immobilier Durable (SGNI). Quant aux exigences relatives à la protection de l'environnement dans les projets de génie civil concernant les routes nationales, elles sont réglées dans la législation fédérale et arrêtées dans des normes et des directives.

4 Controlling des mesures

Le degré d'application des mesures figurant dans les sets de reporting des années précédentes repose sur les déclarations des services demandeurs.

Concernant les mesures de l'an dernier (arrêté du Conseil fédéral du 20 septembre 2019), 10 sur 17 ont déjà été mises en œuvre (date de référence: 31.3.2020).

Mesures selon l'arrêté du Conseil fédéral	Nombre de mesures	Nombre de mesures appliquées (100 % selon la déclaration)	Nombre de mesures pas encore entièrement appliquées
Set de reporting 2018 du controlling des achats (arrêté du Conseil fédéral du 20.9.2019)	17	10	7
Set de reporting 2017 du controlling des achats (arrêté du Conseil fédéral du 21.9.2018)	14	6	8
Set de reporting 2016 du controlling des achats (arrêté du Conseil fédéral du 22.9.2017)	34	33	1
Set de reporting 2015 du controlling des achats (arrêté du Conseil fédéral du 23.9.2016)	27	27	0
Set de reporting 2014 du controlling des achats (arrêté du Conseil fédéral du 18.9.2015)	28	28	0
Set de reporting 2013 du controlling des achats (arrêté du Conseil fédéral du 19.9.2014)	12	12	0

L'annexe 6.9 présente le degré d'application des mesures définies dans le set de reporting 2018 du controlling des achats ainsi qu'une évaluation des mesures qui ne sont pas encore appliquées.

5 Mesures

La mesure suivante a été nouvellement définie en raison des éléments frappants qui figurent dans la base de données du controlling des achats:

Objectif	Paramètres	Mesure
Exhaustivité et qualité des données	1) Connaissances sur les compétences des acquisitions selon annexe 1 de l'Org-OMP 2) Saisie exhaustive des contrats-cadres, adjudications dépassant la valeur seuil OMC et délégations 3) Saisie de la totalité des relations des contrats (aussi en cas de contrats/commandes inférieurs à 5000 francs, si un lien existe avec des objets mentionnés au point 2)	La saisie exhaustive et correcte du champ «Compétence d'acquisition» doit être assurée (point 4 de l'annexe 3B de l'Org-OMP). Si nécessaire, il convient de sensibiliser le personnel aux directives de saisie.

Le champ «Compétence d'acquisition» est nouveau puisqu'il a été introduit dans le cadre de la mise en œuvre de la disposition transitoire de l'art. 40a, al. 2, Org-OMP.

Cette mesure est reprise à l'annexe 6.10. Pour la première fois, seule une mesure fédérale a été requise, car aucun autre élément frappant spécifique à un département n'a été constaté.

6 Annexe 1: Évaluations détaillées

6.1	Exhaustivité des données.....	25
6.1.1	Référencement dans la GCo adm. féd.: contrats et adjudications correspondantes supérieures au seuil OMC	26
6.1.2	Référencement dans SAP: paiements effectués pour des acquisitions et contrats ou commandes connexes.....	27
6.2	Total par département	28
6.2.1	Paiements pour des acquisitions par département ou pour les SP, le CF et la ChF	28
6.2.2	Contrats de la GCo adm. féd. par département respectivement pour les SP, le CF et la ChF	29
6.3	Compétence selon l'Org-OMP et délégations d'acquisition	30
6.3.1	Paiements pour des acquisitions selon la compétence définie dans l'Org-OMP	30
6.3.2	Délégations d'armasuisse, de l'OFCL et de la CA	31
6.4	Domaines et catégories d'acquisitions.....	32
6.4.1	Paiements pour des acquisitions par domaine d'acquisition.....	32
6.4.2	Contrats par domaine d'acquisition	32
6.4.3	Paiements pour des acquisitions par catégorie d'acquisitions	33
6.4.4	Contrats de la GCo adm. féd. par catégorie d'acquisitions.....	34
6.5	Procédure d'adjudication	35
6.5.1	Volume des adjudications dépassant le seuil OMC: par procédure d'adjudication	35
6.5.2	Adjudications de gré à gré dépassant le seuil OMC: assurance-qualité	36
6.5.3	Contrats de la GCo adm. féd. par procédure d'adjudication	38
6.5.4	Contrats de la GCo adm. féd. selon la justification des procédures de gré à gré.....	39
6.6	Analyse portant sur les fournisseurs.....	42
6.6.1	Paiements pour des acquisitions: les cinq principaux fournisseurs sur le plan du chiffre d'affaires, par domaine d'acquisition	42
6.6.2	Paiements pour des acquisitions: les 40 principaux fournisseurs sur le plan du chiffre d'affaires	43
6.6.3	Répartition géographique des fournisseurs.....	44
6.7	Éléments frappants concernant les marchés subséquents de 2015 à 2018	45
6.8	Achats durables	46
6.8.1	Prise en compte de critères durables dans les appels d'offres OMC de 2019: biens et services.....	46
6.8.2	Prise en compte de critères durables dans les appels d'offres OMC de 2019: construction.....	47
6.9	Controlling des mesures.....	48
6.9.1	Degré d'application des mesures fédérales définies dans le set de reporting de l'année précédente.....	48
6.9.2	Degré d'application des mesures par département définies dans le set de reporting de l'année précédente	49
6.9.3	Degré d'application des mesures définies dans des sets de reporting précédents, mais non encore mises en œuvre.....	50
6.10	Mesures	53
6.10.1	Mesure générale.....	53

6.1 Exhaustivité des données

Les données relatives aux contrats indiquées sous 2018 ne sont pas identiques à celles publiées dans le set de reporting Controlling des achats pour l'année 2018 (état 20.08.2019). Cette différence s'explique par la rectification d'une erreur technique dans le système d'évaluation qui a été constatée en mai 2020 et corrigée:

	Chiffres publiés en 2018 (date de référence 2.5.2019)	Chiffres 2018 corrigés (date référence de 2.5.2019)
Nombre de contrats	115 512	146 443
Volumes (en millions de francs)	3725	4041

Est concernée la colonne 2018 dans les évaluations présentées aux chapitres 6.1.1, 6.2.2, 6.4.2, 6.4.4. 6.5.3 et 6.5.4.

Les versions corrigées du set de reporting sur le controlling des achats 2018 (état 25.07.2020) et du rapport annuel commun des centrales d'achats de la Confédération 2018 (Etat 21.08.2020) ont été publiées avec le présent rapport sur site internet de la CA le 18 septembre 2020.

6.1.1 Référencement dans la GCo adm. féd.: contrats et adjudications correspondantes supérieures au seuil OMC

Nombre de contrats/commandes en dessus de la valeur seuil OMC

Référence aux adjudications	Total 2017	Total 2018	SP, CF, ChF	DFAE	DFI	DFJP	DDPS	DFF	DEFR	DETEC	Total 2019
Total	24'787	33'588	72	187	398	196	26'346	7'846	1'099	474	36'618
Référence à l'adjudication existante dans le système	2'738	10'535	68	187	359	183	20'873	6'007	1'099	452	29'228
Sans référence, référence compliquée par le système ¹⁾	21'142	22'410	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sans référence à l'adjudication	907	643	4	-	39	13	5'473	1'839	-	22	7'390
Part avec référence à l'adjudication dans le système	11%	31%	94%	100%	90%	93%	79%	77%	100%	95%	80%

Volume total des contrats en dessus de la valeur seuil OMC en 1'000 CHF

Référence aux adjudications	Total 2017	Total 2018	SP, CF, ChF	DFAE	DFI	DFJP	DDPS	DFF	DEFR	DETEC	Total 2019
Total	2'909'230	3'047'056	19'477	170'955	100'320	206'964	1'893'836	687'767	111'931	113'632	3'304'882
Référence à l'adjudication existante dans le système	556'515	1'029'652	18'250	170'955	84'243	148'666	1'626'432	569'575	111'931	109'799	2'839'851
Sans référence, référence compliquée par le système ¹⁾	2'020'165	1'757'614	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sans référence à l'adjudication	332'549	259'790	1'227	-	16'077	58'298	267'404	118'192	-	3'833	465'032
Part avec référence à l'adjudication dans le système	19%	34%	94%	100%	84%	72%	86%	83%	100%	97%	86%

1) La référence à une adjudication ne peut pas être saisie directement dans le système source pour les commandes avec une approche ascendante et les contrats issus de l'interface ESPRIT. Une ouverture de session supplémentaire dans la GCo adm. féd. est nécessaire à cet effet. Ce référencement est donc compliqué par le système. Depuis le 1^{er} janvier 2019, cet obstacle lié au système est levé.

6.1.2 Référencement dans SAP: paiements effectués pour des acquisitions et contrats ou commandes connexes

	2017	2018	2019								
Paiements pour des acquisitions 2019 en 1000 CHF: référence au contrat	Total	Total	SP, CF, ChF	DFAE	DFI	DFJP	DDPS	DFF	DEFR	DETEC	Total
Total	5'687'324	5'551'530	31'384	185'128	150'070	218'317	2'646'662	899'195	146'220	1'831'619	6'108'595
Référence au contrat existante	4'058'876	3'656'484	25'185	148'176	123'142	161'695	2'523'915	867'149	131'580	162'369	4'143'211
Pas de référence au contrat, catégorie "21.01 Construction de routes nationales, honoraires sans d'autres prestations de construction" et catégorie "21.02 Construction de routes nationales, prestations de construction y compris honoraires" (partie investissement OFROU/FORTA, GCo pas encore introduit, contrats gérés dans TDcost)	1'125'674	1'455'808	-	-	-	-	-	-	-	1'595'929	1'595'929
Pas de référence au contrat, catégorie 06.02 transport de personnes, hôtels, etc (saisie dans GCo compliquée par le grand nombre de très petites transactions)	71'498	70'077	2'201	11'476	2'936	12'750	16'125	5'475	5'097	7'336	63'397
Pas de référence au contrat, autres catégories	431'276	369'161	3'998	25'477	23'992	43'872	106'621	26'571	9'542	65'985	306'058
Part "référence au contrat existante"	71%	66%	80%	80%	82%	74%	95%	96%	90%	9%	68%

6.2 Total par département

6.2.1 Paiements pour des acquisitions par département ou pour les SP, le CF et la ChF

Paiements pour des acquisitions 2019 en 1'000 CHF

Département	2017	2018	2019
SP, CF, ChF	25'206	31'501	31'384
DFAE	201'743	185'037	185'128
DFI	145'320	143'900	150'070
DFJP	196'603	194'940	218'317
DDPS	2'696'194	2'276'798	2'646'662
DFF	930'402	864'433	899'195
DEFR	154'031	140'273	146'220
DETEC	1'337'825	1'714'647	1'831'619
Total adm. féd.	5'687'324	5'551'530	6'108'595

Remarque :

Les chiffres de la StatPA ne peuvent pas être comparés à ceux du compte d'État, car la collecte des données repose sur des principes divergents (catégorisation, comptes et moments de comptabilisation différents). De plus, les affectations aux catégories d'acquisitions présentent une certaine discontinuité.

6.2.2 Contrats de la GCo adm. féd. par département respectivement pour les SP, le CF et la ChF

Département	Nombre de contrats/commandes				Volume des contrats en 1'000 CHF			
	2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019
SP, CF, ChF	290	229	189	229	41'456	38'693	20'937	25'586
DFAE	4'647	3'516	3'136	3'104	202'384	230'641	260'942	232'910
DFI	2'828	3'030	3'102	2'961	106'322	146'546	135'050	152'901
DFJP	1'154	1'153	1'117	1'316	239'448	158'736	108'534	231'444
DDPS	65'940	76'499	79'959	86'109	2'617'413	2'297'945	2'238'399	2'455'404
DFF	47'749	49'738	50'207	51'175	805'211	787'866	812'920	924'359
DEFR	1'559	4'765	6'575	6'861	169'439	136'840	302'266	158'475
DETEC	1'914	2'269	2'158	2'268	132'168	203'735	162'187	178'642
Total adm. féd.	126'081	141'199	146'443	154'023	4'313'841	4'001'003	4'041'234	4'359'722

Au DETEC, les contrats relatifs aux projets de routes nationales de l'OFROU ne sont pas pris en compte. Le nombre élevé de contrats au DFF et au DDPS s'explique par des marchés subséquents reposant sur un contrat-cadre (p. ex. commandes d'articles destinés au stock ou livrés directement à des tiers).

L'évaluation ci-après montre les contrats 2019 selon leur durée et leur référence à un contrat-cadre ou à une adjudication (contrats d'appel) :

Durée	Nombre contrats/commandes		Montant des contrats en milliers de CHF	
	Total	Part en %	Total	Part en %
Moins de 1 an	135'696	88%	1'151'221	26%
de 1 à 4 ans	16'232	11%	2'042'975	47%
Plus de 4 ans	892	1%	1'151'844	26%
non limitée	1'203	1%	13'682	0%
Total adm. féd.	154'023	100%	4'359'722	100%
Part des d'appels	29%		70%	

6.3 Compétence selon l'Org-OMP et délégations d'acquisition

6.3.1 Paiements pour des acquisitions selon la compétence définie dans l'Org-OMP

Paiements pour des acquisitions 2019 en
1'000 CHF

	2016	2017	2018	2019									
responsabilité selon l'Org-OMP	Total	Total	Total	SP, CF, ChF	DFAE	DFI	DFJP	DDPS	DFF	DEFR	DETEC	Total	Part
armasuisse	2'366'817	2'529'656	2'091'415	71	9'164	4'893	2'459	2'420'461	24'221	12'602	5'070	2'478'942	41%
OFROU	1'160'548	1'179'336	1'551'735	-	-	-	-	-	-	-	1'661'368	1'661'368	27%
OFCL	1'257'154	1'214'752	1'138'439	21'687	14'440	43'258	106'132	118'735	820'709	39'465	29'101	1'193'527	20%
décentralisée	745'152	687'869	694'264	7'425	149'839	98'821	96'393	90'039	47'446	86'663	128'642	705'268	12%
CVC	76'484	75'712	75'677	2'201	11'685	3'098	13'332	17'427	6'819	7'490	7'437	69'490	1%
Total	5'606'156	5'687'324	5'551'530	31'384	185'128	150'070	218'317	2'646'662	899'195	146'220	1'831'619	6'108'595	100%

Remarque: catégories d'acquisition affectées à un service d'achat central selon la compétence, c'est-à-dire indépendamment de l'unité administrative qui a exécuté le paiement. Certains contrats sont réalisés de manière centralisée, mais les paiements sont décentralisés.

6.3.2 Délégations d'armasuisse, de l'OFCL et de la CA

Nombre de délégations	2016	2017	2018	expirées en 2018	renouvelées en 2019	nouvelles accordées en 2019	2019
armasuisse	43	56	54	9	12	16	61
Délégations inférieures à la valeur seuil			19	-	10	1	20
Délégations de projets			35	9	2	15	41
OFCL	55	56	58	5	8	14	67
Délégations inférieures à la valeur seuil			39	-	4	4	43
Délégations de projets			19	5	4	10	24
CA							
Délégations dans le domaine de la sécurité	3	3	3	-	-	-	3
Total	101	115	115				131

Paielements pour des acquisitions en 1000 CHF

Volume des délégations d'armasuisse et de l'OFCL	2017	Part	2018	Part	2019	Part
Volume délégué par armasuisse (estimé dans les 61 accords, moyenne annuelle)	228'687	9%	211'792	10%	198'614	8%
Volume non délégué par armasuisse (volume StatPA dans le domaine de compétence moins volume délégué)	2'300'969	91%	1'879'623	90%	2'280'328	92%
Domaine de compétence armasuisse	2'529'656	100%	2'091'415	100%	2'478'942	100%
Volume délégué par l'OFCL (estimé dans les 67 accords, moyenne annuelle)	91'197	8%	112'311	10%	147'472	12%
Volume non délégué par l'OFCL (volume StatPA dans le domaine de compétence moins volume délégué)	1'123'555	92%	1'026'129	90%	1'046'056	88%
Domaine de compétence OFCL	1'214'752	100%	1'138'439	100%	1'193'527	100%

Le volume annuel des trois délégations de la CA n'est pas spécifié (domaine de la sécurité). Il n'est pas pris en compte dans l'évaluation ci-dessus.

6.4 Domaines et catégories d'acquisitions

6.4.1 Paiements pour des acquisitions par domaine d'acquisition

Paiements pour des acquisitions 2019 en 1'000 CHF

Domaine d'acquisition	2016 Total	2017 Total	2018 Total	2019 SP, CF, ChF	DFAE	DFI	DFJP	DDPS	DFF	DEFR	DETEC	Total	Part
Construction	2'192'838	2'204'686	2'453'897	26	3'164	3'340	49'357	562'351	342'044	734	1'651'694	2'612'709	43%
Biens	1'162'557	1'191'036	1'189'444	336	2'187	6'946	2'000	1'221'635	107'735	12'753	3'100	1'356'693	22%
TIC	833'140	877'994	939'997	20'483	10'248	33'115	50'181	686'275	376'847	37'359	39'341	1'253'849	21%
Services (TIC et conseil excl.)	1'171'557	1'198'904	768'123	8'571	155'205	74'175	107'253	137'804	52'147	71'591	89'198	695'945	11%
Conseil	194'282	170'275	158'316	910	8'818	27'163	4'295	35'624	10'621	19'012	44'535	150'977	2%
Non classable	51'781	44'429	41'753	1'058	5'506	5'332	5'231	2'972	9'802	4'772	3'750	38'423	1%
Total	5'606'156	5'687'324	5'551'530	31'384	185'128	150'070	218'317	2'646'662	899'195	146'220	1'831'619	6'108'595	100%

6.4.2 Contrats par domaine d'acquisition

Volume des contrats en 1'000 CHF

Domaine d'acquisition	2016 Total	2017 Total	2018 Total	2019 SP, CF, ChF	DFAE	DFI	DFJP	DDPS	DFF	DEFR	DETEC	Total	Part
TIC	799'325	964'591	1'060'521	23'799	10'882	43'688	70'480	777'866	447'427	77'683	57'711	1'509'536	35%
Biens	1'783'564	1'291'116	1'302'506	120	6'571	11'802	1'222	1'009'623	111'368	10'617	3'478	1'154'801	26%
Construction	915'813	800'921	772'059	-	15'913	891	58'832	517'074	257'705	684	1'961	853'058	20%
Services (TIC et conseil excl.)	602'993	720'768	702'099	943	179'200	64'304	93'346	128'466	54'165	49'038	47'258	616'721	14%
Conseil	155'880	168'899	153'713	686	17'074	29'395	3'468	20'658	10'570	16'716	61'066	159'632	4%
Non classable	31'277	34'875	25'107	16	3'270	2'259	250	1'717	7'308	2'641	504	17'965	0%
Contrats dans plusieurs catégories (plafond des coûts pour l'entier du contrat)	24'988	19'832	25'229	22	-	563	3'846	-	35'816	1'096	6'665	48'008	1%
Total adm. féd.	4'313'841	4'001'003	4'041'234	25'586	232'910	152'901	231'444	2'455'404	924'359	158'475	178'642	4'359'722	100%

6.4.3 Paiements pour des acquisitions par catégorie d'acquisitions

Paiements pour des acquisitions 2019 en l'000 CHF

Paieiments pour des acquisitions 2019 en 1'000 CHF			2017	2018	2019																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
--	--	--	------	------	------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

1) Pour des raisons techniques, les paiements qui ont été déclenchés depuis l'ancien système TDcost sont classés dans la catégorie 21.02 «Construction de routes nationales, prestations de construction, y compris honoraires».

6.4.4 Contrats de la GCo adm. féd. par catégorie d'acquisitions

Volume des contrats en 1'000 CHF

Catégorie d'acquisitions	2016	2017	2018	2019	DFAE	DFI	DFJP	DDPS	DFF	DEFR	DETEC	Total	Part
	Total	Total	Total	SP, CF, ChF									
01.00 Denrées alimentaires et boissons	8'384	9'967	9'245	120	29	17	84	7'287	25	41	39	7'643	0.2%
02.01 Textiles	8'832	4'232	8'185	-	437	-	88	5'151	71	-	-	5'747	0.1%
02.02 Habillement	81'358	55'686	34'382	-	-	16	215	44'178	1'284	96	1	45'790	1.1%
03.01 Combustibles	93'379	10'009	37'748	-	-	171	36	53'921	2'914	51	400	57'493	1.3%
03.02 Produits chimiques	7'030	8'360	9'365	-	1'071	1'314	2	4'565	58	1'753	-	8'763	0.2%
04.01 Armes, munitions, explosifs, y compris E+R	211'352	338'113	247'803	-	-	-	73	194'500	436	-	-	195'009	4.5%
04.02 Machines et appareils, y compris E+R	249'067	115'242	176'731	-	1'918	272	128	294'996	4'900	6'597	1'826	310'637	7.1%
05.00 Produits médicaux et pharmaceutiques	17'738	27'309	22'042	-	1'354	565	4	12'428	1'004	1'494	-	16'850	0.4%
06.01 Services de transport, biens et marchandises	5'322	3'327	3'553	-	319	79	2	4'788	901	74	19	6'182	0.1%
06.02 Services en lien avec le transport de personnes, les hôtels, etc.	1'992	8'215	11'643	-	1'090	1'154	1'032	719	834	5'721	172	10'721	0.2%
07.01 Véhicules y compris E+R	731'591	330'928	252'718	-	1'201	-	453	215'752	2'510	514	48	220'479	5.1%
07.02 Groupes électrogènes y compris E+R	12'795	24'354	6'830	-	13	-	0	12'342	-	-	1	12'357	0.3%
07.03 Navires et bateaux, y compris E+R	29'795	2'912	4'487	-	-	-	7	511	-	-	-	518	0.0%
07.04 Locomotives et matériel roulant, y compris E+R	1'422	396	418	-	-	-	-	5'274	-	-	20	5'294	0.1%
07.05 Systèmes aéronautiques y compris E+R	216'994	258'674	399'552	-	-	-	-	148'907	-	-	1'061	149'969	3.4%
08.00 Biens et services de sport et de détente, y compris E+R	6'476	5'647	4'680	-	-	-	37	5'169	135	-	-	5'341	0.1%
09.01 Publications, imprimés	27'278	27'859	26'680	-	211	9'329	7	540	26'514	13	59	36'674	0.8%
09.02 Imprimés de sécurité	10'308	9'985	12'006	-	-	-	-	3	10'532	-	-	10'534	0.2%
10.00 Bureautique, y compris appareils de présentation, accessoires, y compris E+R	12'109	11'396	7'900	-	-	7	29	13	14'551	26	23	14'648	0.3%
11.00 Technique de photocopie, y compris E+R	13'283	11'423	8'499	-	118	-	-	-	10'168	-	-	10'286	0.2%
12.01 Équipements de bureau et d'aménagement des locaux	29'475	27'015	21'984	-	202	111	50	2'754	26'607	3	-	29'727	0.7%
13.00 Matériel de bureau, y compris papier et consommables pour l'informatique, y compris E+R	14'899	11'610	11'252	-	16	-	8	1'330	9'661	28	-	11'043	0.3%
14.01 Services postaux	56'638	49'664	27'366	-	31	14	66	368	23'657	101	-	24'238	0.6%
14.02 Courrier diplomatique	-	-	5'017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0%
15.01 Matériel informatique	39'693	77'497	55'109	547	2'291	1'373	4'372	33'201	26'868	1'224	26	69'902	1.6%
15.02 Logiciels, y compris licences	64'347	80'033	79'019	752	77	957	4'510	1'566	61'954	2'678	241	72'735	1.7%
15.03 Télécommunication	42'277	15'971	11'551	-	3'255	49	333	32	17'852	18	1'060	22'599	0.5%
15.04 Entretien des logiciels et maintenance du matériel informatique	62'802	29'550	71'664	37	246	1'189	650	8'015	30'307	537	233	41'214	0.9%
16.01 Systèmes d'exploration et d'évaluation, y compris E+R	83'994	74'360	228'193	-	-	-	-	470'380	435	-	128	470'942	10.8%
16.02 Systèmes de conduite et d'informatique, y compris E+R	60'584	8'594	100'732	-	-	-	217	119'323	39'029	-	-	158'569	3.6%
16.03 Services de formation (simulateurs), y compris E+R	31'690	36'129	27'485	-	-	-	-	33'328	-	-	-	33'328	0.8%
16.04 Logiciels pour systèmes militaires, y compris licences, y compris E+R	1'754	925	6'789	-	-	-	-	29'929	-	-	-	29'929	0.7%
17.01 Services pour la fourniture, l'exploitation et la maintenance de biens civils	3'533	54'007	4'668	-	55	225	23	575	1'564	-	0	2'442	0.1%
17.02 Services pour la fourniture, l'exploitation et la maintenance de biens militaires	104'181	123'941	131'886	-	-	-	-	59'506	-	-	-	59'506	1.4%
18.01 Services de conseils généraux pour le domaine spécifique d'un office et honoraires	111'685	106'363	103'431	579	10'593	12'539	2'267	15'134	5'062	6'505	39'782	92'461	2.1%
18.02 Services informatiques (location de personnel dans le domaine TIC excl.)	367'899	599'830	452'742	22'464	4'693	39'855	55'373	67'845	264'038	71'080	32'884	558'233	12.8%
18.03 Services de conseils en management, organisation et coaching	23'860	37'047	22'251	46	3'059	5'839	414	5'143	4'298	3'892	1'823	24'514	0.6%
18.04 Travail d'information	30'814	39'225	34'110	49	876	5'493	87	270	847	162	4'727	12'511	0.3%
18.05 Services linguistiques et de traduction	8'138	23'498	16'885	217	722	2'503	420	791	654	2'414	4'473	12'194	0.3%
18.06 Location de personnel et personnel temporaire (domaine TIC)	26'118	30'281	22'174	-	320	266	5'025	14'246	6'944	2'145	1'404	30'350	0.7%
18.07 Location de personnel et personnel temporaire (domaine TIC excl.)	10'610	10'135	11'738	122	354	3'272	645	4'538	5'914	106	170	15'121	0.3%
18.08 Conseil dans le domaine politique	4'754	8'474	5'291	61	835	1'104	199	-	-	-	7'865	10'065	0.2%
18.09 Recherche, recherche sur mandat	25'230	48'202	41'150	30	506	107'119	26	17'180	76	1'309	9'759	39'605	0.9%
18.10 Expertises (aussi dans le domaine d'un office) et avis de droit	15'581	17'016	22'739	-	2'587	9'912	588	381	1'209	6'319	11'595	32'592	0.7%
18.11 Formation et formation continue	48'320	22'153	20'492	222	1'777	855	549	4'965	11'208	865	2'466	22'907	0.5%
18.12 Services divers pour l'administration publique	170'208	183'790	167'645	302	11'622	39'989	89'967	34'766	8'511	11'052	25'473	221'681	5.1%
18.13 Réalisation et accompagnement de projets de la coopération internationale	138'005	154'612	225'945	-	161'848	-	530	-	-	27'235	-	189'614	4.3%
19.01 Constructions civiles, honoraires sans d'autres prestations de construction	35'662	28'554	29'200	-	-	90	-	-	45'867	-	-	45'957	1.1%
19.02 Constructions civiles, prestations de construction y compris honoraires	157'183	151'247	220'926	-	10'178	-	77	-	112'954	10	415	123'635	2.8%
19.03 Constructions civiles, location	3'084	225	16	-	-	-	17	-	-	16	-	32	0.0%
19.04 Constructions civiles, exploitation des immeubles	250'912	140'708	144'895	-	5'735	801	58'738	-	98'883	658	6	164'821	3.8%
20.01 Constructions militaires, honoraires sans d'autres prestations de construction	68'521	51'268	67'469	-	-	-	-	87'468	-	-	-	87'468	2.0%
20.02 Constructions militaires, prestations de construction y compris honoraires	386'272	397'690	291'637	-	-	-	-	370'628	-	-	-	370'628	8.5%
20.03 Constructions militaires, location	80	290	126	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0%
20.04 Constructions militaires, exploitation des immeubles	14'100	28'245	14'267	-	-	-	-	58'977	-	-	-	58'977	1.4%
21.01 Construction de routes nationales, honoraires sans d'autres prestations de construction	-	2'695	1'808	-	-	-	-	-	-	-	732	732	0.0%
21.03 TIC pour les composants des routes nationales	18'167	11'422	5'062	-	-	-	-	-	-	-	21'734	21'734	0.5%
21.04 Construction de routes nationales, exploitation et entretien	-	-	1'715	-	-	-	-	-	-	-	808	808	0.0%
22.00 Non classable dans ces catégories, y compris E+R	31'189	29'011	21'983	16	3'270	2'259	250	1'692	7'308	2'641	504	17'940	0.4%
# Pas attribué ¹⁾	88	5'864	3'124	-	-	-	-	26	-	-	-	26	0.0%
Contrats dans plusieurs catégories (plafond des coûts pour l'entier du contrat)	24'988	19'832	25'229	22	0	563	3'846	0	35'816	1'096	6'665	48'008	1.1%
Total	4'313'841	4'001'003	4'041'234	25'586	232'910	152'901	231'444	2'455'404	924'359	158'475	178'642	4'359'722	100.0%

1) Les données figurent dans le système, mais elles n'avaient pas encore été attribuées à une catégorie au moment de l'évaluation en raison de la complexité technique de cette dernière.

6.5 Procédure d'adjudication

6.5.1 Volume des adjudications dépassant le seuil OMC: par procédure d'adjudication

Adjudications en dessus de la valeur seuil OMC	2016	2017	2018	2019	Part 2019		2016	2017	2018	2019	Part 2019
Total adm. féd.	1'101	1'113	1'014	1'231	100%		4'927.75	3'904.99	4'903.67	8'627.11	100%
Procédure ouverte	576	711	616	623	51%		3'315.77	2'862.60	3'628.86	4'623.00	54%
Procédure sélective	36	29	20	27	2%		536.16	124.46	323.74	1'108.91	13%
Procédure sur invitation (seulement DDPS)	10	4	7	34	3%		9.68	27.08	4.71	679.90	8%
Procédure de gré à gré	479	369	371	547	44%		1'066.15	890.85	946.35	2'215.30	26%
SP, CF, ChF	2	3	14	4	100%		11.44	17.46	59.50	19.74	100%
Procédure ouverte	1	1	8	1	25%		9.42	9.31	53.20	1.02	5%
Procédure de gré à gré	1	2	6	3	75%		2.02	8.15	6.31	18.72	95%
DFAE	112	124	112	108	100%		240.09	202.06	224.35	191.01	100%
Procédure ouverte	32	21	27	23	21%		125.68	31.43	69.22	51.98	27%
Procédure sélective	4	11	7	1	1%		7.69	12.53	19.52	2.68	1%
Procédure de gré à gré	76	92	78	84	78%		106.72	158.10	135.61	136.35	71%
DFI	40	54	27	29	100%		66.99	169.25	72.74	59.41	100%
Procédure ouverte	20	41	6	18	62%		53.34	158.97	31.35	43.84	74%
Procédure sélective	1	-	4	-	-		0.61	-	22.26	-	-
Procédure de gré à gré	19	13	17	11	38%		13.04	10.29	19.13	15.57	26%
DFJP	17	20	3	7	100%		201.23	86.96	246.83	1'034.63	100%
Procédure ouverte	10	14	2	3	43%		194.73	60.20	246.24	951.55	92%
Procédure sélective	-	1	-	-	-		-	12.59	-	-	-
Procédure de gré à gré	7	5	1	4	57%		6.50	14.18	0.59	83.08	8%
DDPS	401	299	226	452	100%		1'452.11	970.61	1'303.96	3'687.13	100%
Procédure ouverte	156	175	132	154	34%		448.51	381.96	900.73	764.02	21%
Procédure sélective	22	10	4	12	3%		395.03	74.66	56.26	781.17	21%
Procédure sur invitation	10	4	7	34	8%		9.68	27.08	4.71	679.90	18%
Procédure de gré à gré	213	110	83	252	56%		598.89	486.91	342.26	1'462.04	40%
DFF	148	116	193	176	100%		1'735.93	793.10	1'492.66	1'885.10	100%
Procédure ouverte	95	84	120	110	63%		1'396.02	690.12	956.50	1'222.62	65%
Procédure sélective	5	2	5	11	6%		119.76	11.70	225.70	317.59	17%
Procédure de gré à gré	48	30	68	55	31%		220.15	91.28	310.46	344.90	18%
DEFR	37	31	24	28	100%		73.73	218.04	77.64	103.08	100%
Procédure ouverte	25	20	16	19	68%		62.31	196.28	39.36	87.85	85%
Procédure sélective	-	2	-	-	-		-	9.20	-	-	-
Procédure de gré à gré	12	9	8	9	32%		11.42	12.56	38.28	15.23	15%
DETEC	344	466	415	427	100%		1'146.22	1'447.53	1'425.98	1'647.01	100%
Procédure ouverte	237	355	305	295	69%		1'025.76	1'334.34	1'332.27	1'500.13	91%
Procédure sélective	4	3	-	3	1%		13.06	3.79	-	7.47	0%
Procédure de gré à gré	103	108	110	129	30%		107.40	109.40	93.72	139.41	8%

6.5.2 Adjudications de gré à gré dépassant le seuil OMC: assurance-qualité

	2016			2017			2018			2019		
Assurance de la qualité des adjudications de gré à gré en dessus de la valeur seuil OMC	Nombre d'adjudications avec "Oui"	Nombre d'adjudications total	Part de "oui"	Nombre d'adjudications avec "Oui"	Nombre d'adjudications total	Part de "oui"	Nombre d'adjudications avec "Oui"	Nombre d'adjudications total	Part de "oui"	Nombre d'adjudications avec "Oui"	Nombre d'adjudications total	Part de "oui"
Total adm. féd.												
Volume des prestations resp. cahier des charges défini ?	473	479	99%	360	369	98%	362	371	98%	508	547	93%
Réflexions économiques documentées ?	439	479	92%	364	369	99%	364	371	98%	518	547	95%
Procédure de gré à gré motivée par écrit ?	472	479	99%	351	369	95%	348	371	94%	539	547	99%
Motifs invoqués examinés et documentés d'un point de vue juridique ?	421	479	88%	350	369	95%	346	371	93%	540	547	99%
Adjudication publiée sur SIMAP ?	193	479	40%	167	369	45%	195	371	53%	228	547	42%
- dont domaine d'application LMC, soit obligation de publier	157	183	86%	152	173	88%	185	209	89%	213	236	90%
- dont domaine d'application 3. chap. OMP, soit publié malgré l'absence d'obligation	36	296	12%	15	196	8%	10	162	6%	15	311	5%
SP, CF, ChF												
Volume des prestations resp. cahier des charges défini ?	1	1	100%	2	2	100%	6	6	100%	3	3	100%
Réflexions économiques documentées ?	1	1	100%	1	2	50%	6	6	100%	2	3	67%
Procédure de gré à gré motivée par écrit ?	1	1	100%	2	2	100%	5	6	83%	3	3	100%
Motifs invoqués examinés et documentés d'un point de vue juridique ?	1	1	100%	2	2	100%	5	6	83%	2	3	67%
Adjudication publiée sur SIMAP ?	1	1	100%	2	2	100%	6	6	100%	3	3	100%
- dont domaine d'application LMC, soit obligation de publier	1	1	100%	1	1	100%	5	5	100%	2	2	100%
- dont domaine d'application 3. chap. OMP, soit publié malgré l'absence d'obligation	-	-	-	1	1	100%	1	1	100%	1	1	100%
DFAE												
Volume des prestations resp. cahier des charges défini ?	76	76	100%	92	92	100%	78	78	100%	84	84	100%
Réflexions économiques documentées ?	76	76	100%	92	92	100%	78	78	100%	84	84	100%
Procédure de gré à gré motivée par écrit ?	76	76	100%	92	92	100%	78	78	100%	84	84	100%
Motifs invoqués examinés et documentés d'un point de vue juridique ?	76	76	100%	92	92	100%	78	78	100%	84	84	100%
Adjudication publiée sur SIMAP ?	3	76	4%	3	92	3%	1	78	1%	3	84	4%
- dont domaine d'application LMC, soit obligation de publier	-	-	-	3	3	100%	1	1	100%	-	-	-
- dont domaine d'application 3. chap. OMP, soit publié malgré l'absence d'obligation	3	76	4%	-	89	0%	-	77	0%	3	84	4%
DFI												
Volume des prestations resp. cahier des charges défini ?	16	19	84%	13	13	100%	17	17	100%	11	11	100%
Réflexions économiques documentées ?	16	19	84%	13	13	100%	17	17	100%	10	11	91%
Procédure de gré à gré motivée par écrit ?	19	19	100%	13	13	100%	17	17	100%	11	11	100%
Motifs invoqués examinés et documentés d'un point de vue juridique ?	19	19	100%	13	13	100%	17	17	100%	11	11	100%
Adjudication publiée sur SIMAP ?	15	19	79%	9	13	69%	11	17	65%	8	11	73%
- dont domaine d'application LMC, soit obligation de publier	11	11	100%	4	4	100%	9	9	100%	6	6	100%
- dont domaine d'application 3. chap. OMP, soit publié malgré l'absence d'obligation	4	8	50%	5	9	56%	2	8	25%	2	5	40%

Set de reporting Controlling des achats pour l'année 2019 – Adm. féd.

	2016			2017			2018			2019		
Assurance de la qualité des adjudications de gré à gré en dessus de la valeur seuil OMC	Nombre d'adjudications avec "Oui"	Nombre d'adjudications total	Part de "oui"	Nombre d'adjudications avec "Oui"	Nombre d'adjudications total	Part de "oui"	Nombre d'adjudications avec "Oui"	Nombre d'adjudications total	Part de "oui"	Nombre d'adjudications avec "Oui"	Nombre d'adjudications total	Part de "oui"
DFJP												
Volume des prestations resp. cahier des charges défini ?	7	7	100%	4	5	80%	1	1	100%	4	4	100%
Réflexions économiques documentées ?	7	7	100%	5	5	100%	1	1	100%	4	4	100%
Procédure de gré à gré motivée par écrit ?	7	7	100%	5	5	100%	1	1	100%	4	4	100%
Motifs invoqués examinés et documentés d'un point de vue juridique ?	7	7	100%	5	5	100%	1	1	100%	4	4	100%
Adjudication publiée sur SIMAP ?	5	7	71%	3	5	60%	-	1	0%	2	4	50%
- dont domaine d'application LMC, soit obligation de publier	3	3	100%	3	3	100%	-	-	-	2	2	100%
- dont domaine d'application 3. chap. OMP, soit publié malgré l'absence d'obligation	2	4	50%	-	2	0%	-	1	0%	-	2	0%
DDPS												
Volume des prestations resp. cahier des charges défini ?	211	213	99%	110	110	100%	83	83	100%	213	252	85%
Réflexions économiques documentées ?	184	213	86%	108	110	98%	79	83	95%	225	252	89%
Procédure de gré à gré motivée par écrit ?	206	213	97%	106	110	96%	80	83	96%	246	252	98%
Motifs invoqués examinés et documentés d'un point de vue juridique ?	155	213	73%	107	110	97%	80	83	96%	247	252	98%
Adjudication publiée sur SIMAP ?	41	213	19%	36	110	33%	25	83	30%	34	252	13%
- dont domaine d'application LMC, soit obligation de publier	28	30	93%	33	35	94%	24	24	100%	33	51	65%
- dont domaine d'application 3. chap. OMP, soit publié malgré l'absence d'obligation	13	183	7%	3	75	4%	1	59	2%	1	201	0%
DFF												
Volume des prestations resp. cahier des charges défini ?	47	48	98%	29	30	97%	64	68	94%	55	55	100%
Réflexions économiques documentées ?	45	48	94%	29	30	97%	66	68	97%	55	55	100%
Procédure de gré à gré motivée par écrit ?	48	48	100%	28	30	93%	68	68	100%	55	55	100%
Motifs invoqués examinés et documentés d'un point de vue juridique ?	48	48	100%	28	30	93%	67	68	99%	55	55	100%
Adjudication publiée sur SIMAP ?	45	48	94%	27	30	90%	62	68	91%	51	55	93%
- dont domaine d'application LMC, soit obligation de publier	40	40	100%	26	28	93%	59	59	100%	49	51	96%
- dont domaine d'application 3. chap. OMP, soit publié malgré l'absence d'obligation	5	8	63%	1	2	50%	3	9	33%	2	4	50%
DEFR												
Volume des prestations resp. cahier des charges défini ?	12	12	100%	8	9	89%	7	8	88%	9	9	100%
Réflexions économiques documentées ?	12	12	100%	8	9	89%	8	8	100%	9	9	100%
Procédure de gré à gré motivée par écrit ?	12	12	100%	9	9	100%	7	8	88%	9	9	100%
Motifs invoqués examinés et documentés d'un point de vue juridique ?	12	12	100%	8	9	89%	7	8	88%	9	9	100%
Adjudication publiée sur SIMAP ?	7	12	58%	2	9	22%	3	8	38%	3	9	33%
- dont domaine d'application LMC, soit obligation de publier	1	3	33%	2	2	100%	3	5	60%	1	1	100%
- dont domaine d'application 3. chap. OMP, soit publié malgré l'absence d'obligation	6	9	67%	-	7	0%	-	3	0%	2	8	25%
DETEC												
Volume des prestations resp. cahier des charges défini ?	103	103	100%	102	108	94%	106	110	96%	129	129	100%
Réflexions économiques documentées ?	98	103	95%	108	108	100%	109	110	99%	129	129	100%
Procédure de gré à gré motivée par écrit ?	103	103	100%	96	108	89%	92	110	84%	127	129	98%
Motifs invoqués examinés et documentés d'un point de vue juridique ?	103	103	100%	95	108	88%	91	110	83%	128	129	99%
Adjudication publiée sur SIMAP ?	76	103	74%	85	108	79%	87	110	79%	124	129	96%
- dont domaine d'application LMC, soit obligation de publier	73	95	77%	80	97	82%	84	106	79%	120	123	98%
- dont domaine d'application 3. chap. OMP, soit publié malgré l'absence d'obligation	3	8	38%	5	11	45%	3	4	75%	4	6	67%

6.5.3 Contrats de la GCo adm. féd. par procédure d'adjudication

Volume des contrats en 1'000 CHF et en %

	2016		2017		2018		2019	
Procédure d'adjudication	Volume des contrats	Part	Volume des contrats	Part	Volume des contrats	Part	Volume des contrats	Part
Total adm. féd.	4'313'841	100%	4'001'003	100%	4'041'234	100%	4'359'722	100%
Adjudication en dessus de la valeur seuil OMC, procédure concurrentielle (ouverte, sélective, invitation seul, DDPS)	1'691'273	39%	1'768'066	44%	1'583'984	39%	2'094'950	48%
Adjudication en dessus de la valeur seuil OMC, procédure de gré à gré	1'530'703	35%	1'141'164	29%	1'463'072	36%	1'209'932	28%
Adjudication en dessous de la valeur seuil OMC, procédure concurrentielle (invitation, dans de rares cas ouverte ou sélective)	349'086	8%	354'661	9%	272'161	7%	300'634	7%
Adjudication en dessous de la valeur seuil OMC, procédure de gré à gré	742'778	17%	737'111	18%	722'017	18%	754'205	17%
SP, CF, ChF	41'456	100%	38'693	100%	20'937	100%	25'586	100%
Adjudication en dessus de la valeur seuil OMC, procédure concurrentielle (ouverte, sélective)	29'801	72%	21'217	55%	14'032	67%	11'340	44%
Adjudication en dessus de la valeur seuil OMC, procédure de gré à gré	1'295	3%	8'606	22%	481	2%	8'138	32%
Adjudication en dessous de la valeur seuil OMC, procédure concurrentielle (invitation, dans de rares cas ouverte ou sélective)	1'169	3%	5'262	14%	1'786	9%	866	3%
Adjudication en dessous de la valeur seuil OMC, procédure de gré à gré	9'192	22%	3'607	9%	4'638	22%	5'243	20%
DFAE	202'384	100%	230'641	100%	260'942	100%	232'910	100%
Adjudication en dessus de la valeur seuil OMC, procédure concurrentielle (ouverte, sélective)	64'256	32%	59'054	26%	59'647	23%	70'785	30%
Adjudication en dessus de la valeur seuil OMC, procédure de gré à gré	58'268	29%	110'249	48%	134'592	52%	100'171	43%
Adjudication en dessous de la valeur seuil OMC, procédure concurrentielle (invitation, dans de rares cas ouverte ou sélective)	23'253	11%	15'413	7%	20'906	8%	19'365	8%
Adjudication en dessous de la valeur seuil OMC, procédure de gré à gré	56'607	28%	45'925	20%	45'796	18%	42'589	18%
DFI	106'322	100%	146'546	100%	135'050	100%	152'901	100%
Adjudication en dessus de la valeur seuil OMC, procédure concurrentielle (ouverte, sélective)	36'026	34%	68'135	46%	66'100	49%	65'909	43%
Adjudication en dessus de la valeur seuil OMC, procédure de gré à gré	13'636	13%	17'044	12%	16'228	12%	34'411	23%
Adjudication en dessous de la valeur seuil OMC, procédure concurrentielle (invitation, dans de rares cas ouverte ou sélective)	16'249	15%	20'870	14%	16'523	12%	15'850	10%
Adjudication en dessous de la valeur seuil OMC, procédure de gré à gré	40'412	38%	40'497	28%	36'198	27%	36'731	24%
DFJP	239'448	100%	158'736	100%	108'534	100%	231'444	100%
Adjudication en dessus de la valeur seuil OMC, procédure concurrentielle (ouverte, sélective)	216'161	90%	128'569	81%	80'984	75%	114'699	50%
Adjudication en dessus de la valeur seuil OMC, procédure de gré à gré	7'310	3%	7'989	5%	6'893	6%	92'265	40%
Adjudication en dessous de la valeur seuil OMC, procédure concurrentielle (invitation, dans de rares cas ouverte ou sélective)	6'478	3%	5'922	4%	5'991	6%	3'909	2%
Adjudication en dessous de la valeur seuil OMC, procédure de gré à gré	9'498	4%	16'257	10%	14'667	14%	20'571	9%
DDPS	2'617'413	100%	2'297'945	100%	2'238'399	100%	2'455'404	100%
Adjudication en dessus de la valeur seuil OMC, procédure concurrentielle (ouverte, sélective, sur invitation)	739'809	28%	885'031	39%	640'022	29%	1'145'232	47%
Adjudication en dessus de la valeur seuil OMC, procédure de gré à gré	1'301'390	50%	858'547	37%	1'143'051	51%	748'604	30%
Adjudication en dessous de la valeur seuil OMC, procédure concurrentielle (invitation, dans de rares cas ouverte ou sélective)	180'648	7%	187'076	8%	101'314	5%	173'301	7%
Adjudication en dessous de la valeur seuil OMC, procédure de gré à gré	395'566	15%	367'292	16%	354'012	16%	388'267	16%
DFF	805'211	100%	787'866	100%	812'920	100%	924'359	100%
Adjudication en dessus de la valeur seuil OMC, procédure concurrentielle (ouverte, sélective)	451'666	56%	429'109	54%	419'077	52%	522'570	57%
Adjudication en dessus de la valeur seuil OMC, procédure de gré à gré	102'031	13%	93'102	12%	110'199	14%	165'197	18%
Adjudication en dessous de la valeur seuil OMC, procédure concurrentielle (invitation, dans de rares cas ouverte ou sélective)	102'456	13%	97'665	12%	102'892	13%	65'063	7%
Adjudication en dessous de la valeur seuil OMC, procédure de gré à gré	149'058	19%	167'990	21%	180'751	22%	171'530	19%
DEFR	169'439	100%	136'840	100%	302'266	100%	158'475	100%
Adjudication en dessus de la valeur seuil OMC, procédure concurrentielle (ouverte, sélective)	99'575	59%	74'582	55%	241'996	80%	71'982	45%
Adjudication en dessus de la valeur seuil OMC, procédure de gré à gré	29'785	18%	14'016	10%	21'890	7%	39'949	25%
Adjudication en dessous de la valeur seuil OMC, procédure concurrentielle (invitation, dans de rares cas ouverte ou sélective)	9'271	5%	8'480	6%	10'447	3%	9'791	6%
Adjudication en dessous de la valeur seuil OMC, procédure de gré à gré	30'808	18%	39'762	29%	27'933	9%	36'753	23%
DETEC	132'168	100%	203'735	100%	162'187	100%	178'642	100%
Adjudication en dessus de la valeur seuil OMC, procédure concurrentielle (ouverte, sélective)	53'979	41%	102'369	50%	62'125	38%	92'434	52%
Adjudication en dessus de la valeur seuil OMC, procédure de gré à gré	16'989	13%	31'610	16%	29'737	18%	21'198	12%
Adjudication en dessous de la valeur seuil OMC, procédure concurrentielle (invitation, dans de rares cas ouverte ou sélective)	9'564	7%	13'974	7%	12'302	8%	12'488	7%
Adjudication en dessous de la valeur seuil OMC, procédure de gré à gré	51'637	39%	55'782	27%	58'023	36%	52'522	29%

La distinction entre « en dessus de la valeur seuil OMC » et « en dessous de la valeur seuil OMC » s'appuie sur l'indication correspondante dans la GCo adm. féd.

6.5.4 Contrats de la GCo adm. féd. selon la justification des procédures de gré à gré

Volume des contrats en 1'000 CHF et en %

	2016		2017		2018		2019	
Justification des procédures de gré à gré	Volume des contrats	Part	Volume des contrats	Part	Volume des contrats	Part	Volume des contrats	Part
Total adm. féd.	2'273'481	100.0%	1'878'275	100.0%	2'185'090	100.0%	1'964'138	100.0%
LMP 3.1 a: institutions	4'631	0.2%	11'082	0.6%	6'373	0.3%	2'667	0.1%
LMP 3.1 b: programmes agricoles et aide alimentaire	476	0.0%	1'621	0.1%	2'638	0.1%	796	0.0%
LMP 3.1 c: traités internationaux	19'377	0.9%	36'212	1.9%	61'206	2.8%	32'439	1.7%
LMP 3.1 d: organisations internationales	4'592	0.2%	2'089	0.1%	389	0.0%	445	0.0%
LMP 3.1 e: armes, munitions, matériel de guerre	93'814	4.1%	9'380	0.5%	12'928	0.6%	18'959	1.0%
LMP 3.2 a: bonnes mœurs, ordre et sécurité publics	28'555	1.3%	36'633	2.0%	75'766	3.5%	53'912	2.7%
LMP 3.2 b: protection de la santé et de la vie	529	0.0%	14'840	0.8%	4'385	0.2%	2'685	0.1%
LMP 3.2 c: propriété intellectuelle	5'407	0.2%	163	0.0%	2'835	0.1%	1'261	0.1%
OMP 13 a: absence d'offre ou absence d'offre appropriée	6'055	0.3%	5'417	0.3%	11'321	0.5%	101'424	5.2%
OMP 13 b: absence d'offre ou offres concertées	495	0.0%	1'527	0.1%	1'745	0.1%	3'041	0.2%
OMP 13 c: absence de solution de rechange adaptée	861'433	37.9%	463'540	24.7%	630'252	28.8%	521'491	26.6%
OMP 13 d: urgence	14'999	0.7%	8'131	0.4%	12'691	0.6%	21'205	1.1%
OMP 13 e: travaux de construction supplémentaires	768	0.0%	139	0.0%	762	0.0%	-	-
OMP 13 f: marché subséquent (remplacement, complètement, accroissement)	557'986	24.5%	510'586	27.2%	638'796	29.2%	466'925	23.8%
OMP 13 g: prototypes	13'365	0.6%	13'433	0.7%	17'566	0.8%	16'023	0.8%
OMP 13 h: marché de construction lié à un marché de base similaire	1'281	0.1%	1'064	0.1%	14	0.0%	322	0.0%
OMP 13 i: marché de produits de base	539	0.0%	1	0.0%	20	0.0%	97	0.0%
OMP 13 k: prix très avantageux, liquidations	9'635	0.4%	1'044	0.1%	143	0.0%	11'369	0.6%
OMP 13 l: planification subséquente ou coordination au lauréat	3'728	0.2%	175	0.0%	1'294	0.1%	4'455	0.2%
OMP 36.2 b: marché de construction ou de services < CHF 150'000.-	463'798	20.4%	490'099	26.1%	456'962	20.9%	502'066	25.6%
OMP 36.2 c: marché de fournitures < CHF 50'000.-	128'592	5.7%	123'948	6.6%	119'948	5.5%	129'280	6.6%
OMP 36.2 d: prestations complémentaires	27'945	1.2%	119'902	6.4%	110'391	5.1%	59'927	3.1%
OMP 36.3: biens et services < CHF 50'000.-	20'575	0.9%	19'119	1.0%	16'192	0.7%	12'920	0.7%
Autres raisons	702	0.0%	4'841	0.3%	257	0.0%	149	0.0%
Pas attribué	4'205	0.2%	3'286	0.2%	214	0.0%	278	0.0%

Set de reporting Controlling des achats pour l'année 2019 – Adm. féd.

Volume des contrats en 1'000 CHF et en %

Justification des procédures de gré à gré	2016		2017		2018		2019	
	Volume des contrats	Part	Volume des contrats	Part	Volume des contrats	Part	Volume des contrats	Part
SP, CF, ChF	10'487	100.0%	12'214	100.0%	5'119	100.0%	13'381	100.0%
LMP 3.2 a: bonnes mœurs, ordre et sécurité publics	-	-	11	0.1%	-	-	-	-
OMP 13 a: absence d'offre ou absence d'offre appropriée	-	-	-	-	-	-	2'113	15.8%
OMP 13 c: absence de solution de rechange adaptée	1'295	12.3%	8'595	70.4%	481	9.4%	5'933	44.3%
OMP 13 f: marché subséquent (remplacement, complètement, accroissement)	-	-	-	-	-	-	92	0.7%
OMP 36.2 b: marché de construction ou de services < CHF 150'000.-	4'051	38.6%	3'309	27.1%	4'153	81.1%	3'750	28.0%
OMP 36.2 c: marché de fournitures < CHF 50'000.-	4'137	39.4%	212	1.7%	125	2.4%	329	2.5%
OMP 36.2 d: prestations complémentaires	128	1.2%	86	0.7%	268	5.2%	877	6.6%
OMP 36.3: biens et services < CHF 50'000.-	764	7.3%	-	-	91	1.8%	46	0.3%
Pas attribué	112	1.1%	-	-	-	-	241	1.8%
DFAE	114'875	100.0%	156'174	100.0%	180'388	100.0%	142'760	100.0%
LMP 3.1 a: institutions	-	-	-	-	1'545	0.9%	130	0.1%
LMP 3.1 b: programmes agricoles et aide alimentaire	9	0.0%	282	0.2%	-	-	-	-
LMP 3.1 c: traités internationaux	16'694	14.5%	31'407	20.1%	45'469	25.2%	23'003	16.1%
LMP 3.1 d: organisations internationales	594	0.5%	100	0.1%	12	0.0%	40	0.0%
LMP 3.2 a: bonnes mœurs, ordre et sécurité publics	347	0.3%	-	-	1'530	0.8%	-	-
LMP 3.2 b: protection de la santé et de la vie	484	0.4%	1'403	0.9%	2'165	1.2%	1'491	1.0%
OMP 13 a: absence d'offre ou absence d'offre appropriée	722	0.6%	904	0.6%	299	0.2%	267	0.2%
OMP 13 b: absence d'offre ou offres concertées	-	-	18	0.0%	895	0.5%	5	0.0%
OMP 13 c: absence de solution de rechange adaptée	6'797	5.9%	8'250	5.3%	4'695	2.6%	10'709	7.5%
OMP 13 d: urgence	180	0.2%	649	0.4%	477	0.3%	915	0.6%
OMP 13 f: marché subséquent (remplacement, complètement, accroissement)	16'146	14.1%	59'910	38.4%	82'491	45.7%	66'749	46.8%
OMP 13 h: marché de construction lié à un marché de base similaire	32	0.0%	-	-	-	-	42	0.0%
OMP 13 i: marché de produits de base	23	0.0%	-	-	-	-	26	0.0%
OMP 13 k: prix très avantageux, liquidations	-	-	101	0.1%	-	-	-	-
OMP 13 l: planification subséquente ou coordination au lauréat	2'094	1.8%	169	0.1%	89	0.0%	246	0.2%
OMP 36.2 b: marché de construction ou de services < CHF 150'000.-	44'859	39.1%	39'531	25.3%	36'945	20.5%	36'071	25.3%
OMP 36.2 c: marché de fournitures < CHF 50'000.-	4'174	3.6%	2'419	1.5%	2'505	1.4%	2'422	1.7%
OMP 36.2 d: prestations complémentaires	19'047	16.6%	1'626	1.0%	211	0.1%	4	0.0%
OMP 36.3: biens et services < CHF 50'000.-	1'663	1.4%	1'280	0.8%	596	0.3%	479	0.3%
Autres raisons	702	0.6%	4'841	3.1%	257	0.1%	149	0.1%
Pas attribué	306	0.3%	3'286	2.1%	208	0.1%	11	0.0%

Volume des contrats en 1'000 CHF et en %

Justification des procédures de gré à gré	2016		2017		2018		2019	
	Volume des contrats	Part	Volume des contrats	Part	Volume des contrats	Part	Volume des contrats	Part
DFI	54'048	100.0%	57'541	100.0%	52'426	100.0%	71'142	100.0%
LMP 3.1 a: institutions	-	-	1'284	2.2%	91	0.2%	-	-
LMP 3.1 b: programmes agricoles et aide alimentaire	88	0.2%	7	0.0%	-	-	-	-
LMP 3.1 c: traités internationaux	794	1.5%	2'189	3.8%	372	0.7%	6'259	8.8%
LMP 3.1 d: organisations internationales	863	1.6%	830	1.4%	13	0.0%	-	-
OMP 13 a: absence d'offre ou absence d'offre appropriée	18	0.0%	59	0.1%	2'227	4.2%	1'281	1.8%
OMP 13 b: absence d'offre ou offres concertées	-	-	267	0.5%	-	-	-	-
OMP 13 c: absence de solution de rechange adaptée	17'006	31.5%	16'836	29.3%	17'103	32.6%	30'260	42.5%
OMP 13 d: urgence	2	0.0%	-	-	-	-	7	0.0%
OMP 13 f: marché subséquent (remplacement, complètement, accroissement)	327	0.6%	282	0.5%	-	-	-	-
OMP 13 i: marché de produits de base	164	0.3%	-	-	-	-	-	-
OMP 36.2 b: marché de construction ou de services < CHF 150'000.-	28'277	52.3%	30'309	52.7%	27'332	52.1%	29'865	42.0%
OMP 36.2 c: marché de fournitures < CHF 50'000.-	3'010	5.6%	2'994	5.2%	2'406	4.6%	2'869	4.0%
OMP 36.2 d: prestations complémentaires	372	0.7%	92	0.2%	449	0.9%	231	0.3%
OMP 36.3: biens et services < CHF 50'000.-	3'088	5.7%	2'392	4.2%	2'433	4.6%	371	0.5%
Pas attribué	38	0.1%	-	-	-	-	-	-
DFJP	16'809	100.0%	24'246	100.0%	21'559	100.0%	112'836	100.0%
LMP 3.1 a: institutions	4	0.0%	-	-	220	1.0%	10	0.0%
LMP 3.1 c: traités internationaux	0	0.0%	27	0.1%	115	0.5%	-	-
LMP 3.1 d: organisations internationales	1'383	8.2%	-	-	193	0.9%	266	0.2%
LMP 3.2 a: bonnes mœurs, ordre et sécurité publics	622	3.7%	1'399	5.8%	450	2.1%	525	0.5%
LMP 3.2 b: protection de la santé et de la vie	7	0.0%	-	-	-	-	-	-
LMP 3.2 c: propriété intellectuelle	70	0.4%	-	-	-	-	57	0.1%
OMP 13 a: absence d'offre ou absence d'offre appropriée	-	-	479	2.0%	1'181	5.5%	81'770	72.5%
OMP 13 c: absence de solution de rechange adaptée	3'411	20.3%	6'159	25.4%	2'768	12.8%	12'662	11.2%
OMP 13 d: urgence	1'439	8.6%	-	-	3'563	16.5%	-	-
OMP 13 f: marché subséquent (remplacement, complètement, accroissement)	1'157	6.9%	1'700	7.0%	-	-	224	0.2%
OMP 36.2 b: marché de construction ou de services < CHF 150'000.-	7'170	42.7%	13'445	55.5%	11'960	55.5%	12'558	11.1%
OMP 36.2 c: marché de fournitures < CHF 50'000.-	694	4.1%	340	1.4%	211	1.0%	3'421	3.0%
OMP 36.2 d: prestations complémentaires	230	1.4%	-	-	-	-	555	0.5%
OMP 36.3: biens et services < CHF 50'000.-	622	3.7%	698	2.9%	898	4.2%	788	0.7%

Set de reporting Controlling des achats pour l'année 2019 – Adm. féd.

Volume des contrats en l'000 CHF et en %

	2016		2017		2018		2019	
Justification des procédures de gré à gré	Volume des contrats	Part	Volume des contrats	Part	Volume des contrats	Part	Volume des contrats	Part
DDPS	1'696'956	100.0%	1'225'838	100.0%	1'497'062	100.0%	1'136'871	100.0%
LMP 3.1 a: institutions	1'834	0.1%	8'534	0.7%	2'906	0.2%	1'174	0.1%
LMP 3.1 b: programmes agricoles et aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	515	0.0%
LMP 3.1 c: traités internationaux	871	0.1%	668	0.1%	2'521	0.2%	954	0.1%
LMP 3.1 d: organisations internationales	782	0.0%	459	0.0%	-	-	121	0.0%
LMP 3.1 e: armes, munitions, matériel de guerre	93'669	5.5%	9'297	0.8%	12'922	0.9%	18'959	1.7%
LMP 3.2 a: bonnes mœurs, ordre et sécurité publics	23'504	1.4%	23'152	1.9%	72'453	4.8%	53'157	4.7%
LMP 3.2 b: protection de la santé et de la vie	38	0.0%	13'297	1.1%	2'218	0.1%	1'194	0.1%
LMP 3.2 c: propriété intellectuelle	5'307	0.3%	159	0.0%	2'534	0.2%	1'204	0.1%
OMP 13 a: absence d'offre ou absence d'offre appropriée	3'619	0.2%	3'139	0.3%	1'977	0.1%	1'684	0.1%
OMP 13 b: absence d'offre ou offres concertées	484	0.0%	39	0.0%	753	0.1%	2'870	0.3%
OMP 13 g: absence de solution de rechange adaptée	695'501	41.0%	303'998	24.8%	456'513	30.5%	264'611	23.3%
OMP 13 d: urgence	11'278	0.7%	4'991	0.4%	4'685	0.3%	19'345	1.7%
OMP 13 e: travaux de construction supplémentaires	768	0.0%	110	0.0%	762	0.1%	-	-
OMP 13 f: marché subséquent (remplacement, complètement, accroissement)	535'850	31.6%	443'451	36.2%	545'070	36.4%	369'456	32.5%
OMP 13 g: prototypes	2'777	0.2%	2'030	0.2%	6'234	0.4%	15'809	1.4%
OMP 13 h: marché de construction lié à un marché de base similaire	1'023	0.1%	371	0.0%	13	0.0%	280	0.0%
OMP 13 i: marché de produits de base	351	0.0%	-	-	-	-	70	0.0%
OMP 13 k: prix très avantageux, liquidations	0	0.0%	765	0.1%	141	0.0%	11'369	1.0%
OMP 13 l: planification subséquente ou coordination au lauréat	1'426	0.1%	-	-	222	0.0%	230	0.0%
OMP 36.2 b: marché de construction ou de services < CHF 150'000.-	217'438	12.8%	205'461	16.8%	193'715	12.9%	228'900	20.1%
OMP 36.2 c: marché de fournitures < CHF 50'000.-	86'501	5.1%	79'145	6.5%	75'175	5.0%	79'951	7.0%
OMP 36.2 d: prestations complémentaires	4'349	0.3%	115'624	9.4%	107'273	7.2%	56'094	4.9%
OMP 36.3: biens et services < CHF 50'000.-	9'585	0.6%	11'149	0.9%	8'974	0.6%	8'923	0.8%
Pas attribué	0	0.0%	-	-	-	-	-	-
DFF	251'089	100.0%	261'092	100.0%	290'950	100.0%	336'727	100.0%
LMP 3.1 a: institutions	1'531	0.6%	46	0.0%	190	0.1%	-	-
LMP 3.1 b: programmes agricoles et aide alimentaire	-	-	1'090	0.4%	-	-	-	-
LMP 3.1 c: traités internationaux	206	0.1%	255	0.1%	244	0.1%	363	0.1%
LMP 3.1 d: organisations internationales	-	-	-	-	34	0.0%	-	-
LMP 3.1 e: armes, munitions, matériel de guerre	-	-	83	0.0%	-	-	-	-
LMP 3.2 a: bonnes mœurs, ordre et sécurité publics	4'082	1.6%	11'846	4.5%	1'237	0.4%	230	0.1%
LMP 3.2 b: protection de la santé et de la vie	-	-	-	-	2	0.0%	1	0.0%
LMP 3.2 c: propriété intellectuelle	30	0.0%	-	-	33	0.0%	-	-
OMP 13 a: absence d'offre ou absence d'offre appropriée	1'376	0.5%	95	0.0%	4'308	1.5%	14'051	4.2%
OMP 13 b: absence d'offre ou offres concertées	1	0.0%	1'070	0.4%	87	0.0%	-	-
OMP 13 c: absence de solution de rechange adaptée	94'763	37.7%	81'275	31.1%	121'808	41.9%	139'209	41.3%
OMP 13 d: urgence	162	0.1%	622	0.2%	255	0.1%	410	0.1%
OMP 13 f: marché subséquent (remplacement, complètement, accroissement)	1'372	0.5%	3'929	1.5%	4'283	1.5%	25'188	7.5%
OMP 13 g: prototypes	106	0.0%	0	0.0%	192	0.1%	71	0.0%
OMP 13 h: marché de construction lié à un marché de base similaire	226	0.1%	693	0.3%	1	0.0%	-	-
OMP 13 i: marché de produits de base	-	-	1	0.0%	2	0.0%	-	-
OMP 13 k: prix très avantageux, liquidations	9'474	3.8%	178	0.1%	-	-	-	-
OMP 13 l: planification subséquente ou coordination au lauréat	208	0.1%	6	0.0%	728	0.3%	3'979	1.2%
OMP 36.2 b: marché de construction ou de services < CHF 150'000.-	100'827	40.2%	121'812	46.7%	116'882	40.2%	122'671	36.4%
OMP 36.2 c: marché de fournitures < CHF 50'000.-	26'310	10.5%	32'833	12.6%	36'156	12.4%	27'827	8.3%
OMP 36.2 d: prestations complémentaires	2'477	1.0%	1'947	0.7%	1'601	0.6%	795	0.2%
OMP 36.3: biens et services < CHF 50'000.-	4'195	1.7%	3'311	1.3%	2'901	1.0%	1'907	0.6%
Pas attribué	3'742	1.5%	-	-	6	0.0%	26	0.0%

Volume des contrats en l'000 CHF et en %

	2016		2017		2018		2019	
Justification des procédures de gré à gré	Volume des contrats	Part	Volume des contrats	Part	Volume des contrats	Part	Volume des contrats	Part
DEFR	60'592	100.0%	53'778	100.0%	49'823	100.0%	76'701	100.0%
LMP 3.1 a: institutions	-	-	130	0.2%	-	-	-	-
LMP 3.1 c: traités internationaux	210	0.3%	-	-	11'845	23.8%	1'440	1.9%
LMP 3.1 d: organisations internationales	760	1.3%	700	1.3%	90	0.2%	-	-
LMP 3.2 a: bonnes mœurs, ordre et sécurité publics	-	-	225	0.4%	-	-	-	-
LMP 3.2 c: propriété intellectuelle	-	-	-	-	268	0.5%	-	-
OMP 13 a: absence d'offre ou absence d'offre appropriée	18	0.0%	223	0.4%	1'162	2.3%	-	-
OMP 13 c: absence de solution de rechange adaptée	29'819	49.2%	13'193	24.5%	6'864	13.8%	36'166	47.2%
OMP 13 d: urgence	1'464	2.4%	1'345	2.5%	3'201	6.4%	-	-
OMP 13 f: marché subséquent (remplacement, complètement, accroissement)	643	1.1%	239	0.4%	-	-	3'463	4.5%
OMP 13 i: marché de produits de base	-	-	-	-	6	0.0%	-	-
OMP 13 k: prix très avantageux, liquidations	160	0.3%	-	-	-	-	-	-
OMP 13 l: planification subséquente ou coordination au lauréat	-	-	-	-	255	0.5%	-	-
OMP 36.2 b: marché de construction ou de services < CHF 150'000.-	24'142	39.8%	32'695	60.8%	22'797	45.8%	23'689	30.9%
OMP 36.2 c: marché de fournitures < CHF 50'000.-	2'291	3.8%	4'881	9.1%	3'092	6.2%	11'074	14.4%
OMP 36.2 d: prestations complémentaires	680	1.1%	0	0.0%	-	-	657	0.9%
OMP 36.3: biens et services < CHF 50'000.-	405	0.7%	146	0.3%	242	0.5%	213	0.3%
DETEC	68'626	100.0%	87'392	100.0%	87'761	100.0%	73'720	100.0%
LMP 3.1 a: institutions	1'262	1.8%	1'087	1.2%	1'421	1.6%	1'354	1.8%
LMP 3.1 b: programmes agricoles et aide alimentaire	379	0.6%	243	0.3%	2'638	3.0%	281	0.4%
LMP 3.1 c: traités internationaux	602	0.9%	1'665	1.9%	640	0.7%	420	0.6%
LMP 3.1 d: organisations internationales	210	0.3%	-	-	47	0.1%	18	0.0%
LMP 3.1 e: armes, munitions, matériel de guerre	145	0.2%	-	-	6	0.0%	-	-
LMP 3.2 a: bonnes mœurs, ordre et sécurité publics	-	-	-	-	95	0.1%	-	-
LMP 3.2 b: protection de la santé et de la vie	-	-	140	0.2%	-	-	-	-
LMP 3.2 c: propriété intellectuelle	-	-	4	0.0%	-	-	-	-
OMP 13 a: absence d'offre ou absence d'offre appropriée	302	0.4%	518	0.6%	166	0.2%	259	0.4%
OMP 13 b: absence d'offre ou offres concertées	11	0.0%	133	0.2%	10	0.0%	165	0.2%
OMP 13 c: absence de solution de rechange adaptée	12'839	18.7%	25'235	28.9%	20'020	22.8%	21'941	29.8%
OMP 13 d: urgence	474	0.7%	525	0.6%	511	0.6%	528	0.7%
OMP 13 e: travaux de construction supplémentaires	-	-	30	0.0%	-	-	-	-
OMP 13 f: marché subséquent (remplacement, complètement, accroissement)	2'490	3.6%	1'076	1.2%	6'952	7.9%	1'753	2.4%
OMP 13 g: prototypes	10'483	15.3%	11'403	13.0%	11'139	12.7%	143	0.2%
OMP 13 i: marché de produits de base	-	-	-	-	11	0.0%	-	-
OMP 13 k: prix très avantageux, liquidations	-	-	-	-	2	0.0%	-	-
OMP 36.2 b: marché de construction ou de services < CHF 150'000.-	37'034	54.0%	43'537	49.8%	43'178	49.2%	44'563	60.4%
OMP 36.2 c: marché de fournitures < CHF 50'000.-	1'477	2.2%	1'124	1.3%	278	0.3%	1'387	1.9%
OMP 36.2 d: prestations complémentaires	661	1.0%	527	0.6%	590	0.7%	714	1.0%
OMP 36.3: biens et services < CHF 50'000.-	254	0.4%	144	0.2%	56	0.1%	194	0.3%
Pas attribué	6	0.0%	-	-	-	-	-	-

6.6 Analyse portant sur les fournisseurs

6.6.1 Paiements pour des acquisitions: les cinq principaux fournisseurs sur le plan du chiffre d'affaires, par domaine d'acquisition

Construction

Fournisseurs dont le chiffre d'affaires auprès de l'adm. féd. est le plus élevé par domaine d'achat, paiements pour des acquisitions 2019 en 1'000 CHF

Créancier/fournisseur	canton	pays	1'000 CHF
486884997 Implema Schweiz AG Tunnelling & Civil Engineering, Zürich	ZH	CH	98'353
484972658 Marti AG, Bauunternehmung	ZH	CH	83'449
483255626 Marti Tunnel AG	BE	CH	54'245
480405380 Frutiger AG	BE	CH	51'373
480853084 Securitas AG Schweizerische Bewachungsgesellschaft	BE	CH	40'873
autres fournisseurs			2'284'416
Total			2'612'709

Biens

Créancier/fournisseur	canton	pays	1'000 CHF
482386989 RUAG Ammotec AG	BE	CH	118'836
481425437 Mercedes-Benz Schweiz AG	ZH	CH	97'535
485582589 RUAG Schweiz AG RUAG Defence	LU	CH	71'280
486725711 RUAG Schweiz AG	BE	CH	58'788
480213412 General Dynamics European Land Systems - Mowag GmbH	TG	CH	54'662
autres fournisseurs			955'592
Total			1'356'693

TIC

Créancier/fournisseur	canton	pays	1'000 CHF
486725711 RUAG Schweiz AG	BE	CH	124'858
483248357 Atos AG	ZH	CH	91'410
480936165 Global IT AG	ZH	CH	62'141
480014468 Swisscom (Schweiz) AG	BE	CH	58'567
480213412 General Dynamics European Land Systems - Mowag GmbH	TG	CH	55'949
autres fournisseurs			860'924
Total			1'253'849

Services (TIC et conseil excl.)

Fournisseurs dont le chiffre d'affaires auprès de l'adm. féd. est le plus élevé par domaine d'achat, paiements pour des acquisitions 2019 en 1'000 CHF

Créancier/fournisseur	canton	pays	* 1'000 CHF
487858045 ORS Service AG	ZH	CH	24'937
482207235 AirPlus International AG	ZH	CH	23'570
486604494 Post CH AG	BE	CH	22'716
480780782 Helvetas Swiss Intercooperation	ZH	CH	22'298
480683648 Schweizerische Bundesbahnen SBB	BE	CH	20'172
autres fournisseurs			582'253
Total			695'945

Conseil

Créancier/fournisseur	canton	pays	1'000 CHF
482252991 MCI Suisse SA	GE	CH	2'017
486508146 Planval Ökonomie-, Ökologie- und Raumplanung AG	VS	CH	2'013
488061821 Aero-Club der Schweiz	LU	CH	1'923
486042286 educa.ch Schweizer Medieninstitut für Bildung u.Kultur	BE	CH	1'904
486234347 Schweizerische Gesundheitsstiftung Radix	ZH	CH	1'679
autres fournisseurs			141'442
Total			150'977

Non classable

Créancier/fournisseur	canton	pays	1'000 CHF
480924802 Valcambi SA	TI	CH	2'566
689461361 Poongsan Corporation	#	KR	1'710
540018652 Suomen Rahapaja Oy	#	FI	1'682
329978469 Airbus Defence and Space GmbH	#	DE	647
480761287 SIX Financial Information AG	ZH	CH	638
autres fournisseurs			31'180
Total			38'423

6.6.2 Paiements pour des acquisitions: les 40 principaux fournisseurs sur le plan du chiffre d'affaires

Paiements pour des acquisitions 2019 en 1'000 CHF

Créancier/fournisseur	canton	pays	1'000 CHF
486725711 RUAG Schweiz AG	BE	CH	217'355
482386989 RUAG Ammotec AG	BE	CH	118'850
480213412 General Dynamics European Land Systems - Mowag GmbH	TG	CH	110'643
486884997 Implenia Schweiz AG Tunnelling & Civil Engineering, Zürich	ZH	CH	98'353
481425437 Mercedes-Benz Schweiz AG	ZH	CH	97'806
483248357 Atos AG	ZH	CH	92'624
484972658 Marti AG, Bauunternehmung	ZH	CH	83'449
485582589 RUAG Schweiz AG RUAG Defence	LU	CH	74'137
480014468 Swisscom (Schweiz) AG	BE	CH	65'960
480936165 Global IT AG	ZH	CH	62'479
483255626 Marti Tunnel AG	BE	CH	54'245
480405380 Frutiger AG	BE	CH	51'373
481833460 saltech AG	SO	CH	45'033
315619072 Iveco-Magirus AG	#	DE	43'571
480853084 Securitas AG Schweizerische Bewachungsgesellschaft	BE	CH	41'215
482531290 Marti Gesamtleistungen AG	BE	CH	40'502
333622715 Rheinmetall Waffe Munition GmbH	#	DE	39'800
481935765 Air Total (Suisse) SA	GE	CH	36'784
480067800 Marti AG Bern, Moosseedorf	BE	CH	36'302
480138163 Anliker AG Bauunternehmung	LU	CH	35'369
315389499 Krauss-Maffei Wegmann GmbH & Co. KG	#	DE	34'450
480073519 Hans Weibel AG Bauunternehmung Bern	BE	CH	34'354
392915948 THALES LAS FRANCE SAS	#	FR	34'260
480034207 Hans Weibel AG Bauunternehmung Châtel-St-Denis	FR	CH	33'972
480057413 Mancini & Marti SA	TI	CH	29'867
600008999 ELTA Systems Ltd	#	IL	28'277
487858045 ORS Service AG	ZH	CH	25'288
480024384 Thales Suisse SA	ZH	CH	25'248
482783446 SoftwareONE AG	NW	CH	24'399
481977148 PORR SUISSE AG	UR	CH	24'025
481020550 Pilatus Aircraft Service AG	NW	CH	23'932
486604494 Post CH AG	BE	CH	23'870
482207235 AirPlus International AG	ZH	CH	23'585
486769235 Ennio Ferrari SA	TI	CH	23'282
482134587 swenex - swiss energy exchange Ltd	LU	CH	22'591
480780782 Helvetas Swiss Intercooperation	ZH	CH	22'309
480599559 BTP Services S.A.	NE	CH	22'228
480130340 Walo Bertschinger AG & Specogna Bau AG	ZH	CH	22'049
332990477 Dynamit Nobel Defence GmbH	#	DE	21'834
481633006 Rampini & Cie SA	GE	CH	21'774
Résultat des 40 fournisseurs dont le chiffre d'affaires auprès de l'adm. féd. est le plus élevé			1'967'444
Total des paiements pour des acquisitions 2019			6'108'595

6.6.3 Répartition géographique des fournisseurs

Cantons majoritairement germanophones

Année de paiement	2016	2017	2018	2019
canton	1'000 CHF	1'000 CHF	1'000 CHF	1'000 CHF
Total	4'191'264	4'229'804	4'109'708	4'545'481
Berne	1'400'226	1'551'087	1'383'874	1'549'222
Zürich	1'166'728	1'092'347	1'358'370	1'493'423
Lucerne	532'496	566'367	306'026	318'890
Argovie	144'385	183'811	207'737	155'088
Thurgovie	170'144	158'943	125'586	165'942
Saint-Gall	117'810	96'677	103'888	137'536
Grisons	105'078	84'217	86'529	119'292
Bâle-Ville	115'283	86'782	91'914	100'288
Soleure	96'691	92'433	81'060	120'375
Zoug	100'598	88'088	83'477	106'022
Bâle-Campagne	87'184	88'471	91'984	48'119
Nidwald	81'896	51'305	47'516	83'795
Uri	21'120	29'268	58'408	53'900
Schwyz	14'238	16'683	23'774	36'032
Glaris	8'286	16'359	25'333	21'179
Obwald	12'843	10'204	15'155	14'492
Schaffhouse	9'717	9'828	15'092	16'645
Appenzell Rhodes-Extérieures	5'513	6'485	3'494	4'323
Appenzell Rhodes-Intérieures	1'028	448	490	917

Pas attribué

Année de paiement	2016	2017	2018	2019
pays	1'000 CHF	1'000 CHF	1'000 CHF	1'000 CHF
Total	174'961	174'428	168'505	142'036
Pas attribué	174'961	174'428	168'505	142'036

Cantons majoritairement francophones

Année de paiement	2016	2017	2018	2019
canton	1'000 CHF	1'000 CHF	1'000 CHF	1'000 CHF
Total	579'950	590'388	576'628	615'338
Vaud	172'998	178'233	188'969	153'528
Fribourg	106'502	133'303	135'262	174'987
Genève	154'322	149'060	107'821	134'195
Neuchâtel	71'546	56'492	75'897	98'186
Valais	40'556	41'663	45'747	39'627
Jura	34'025	31'636	22'931	14'814

Tessin

Année de paiement	2016	2017	2018	2019
canton	1'000 CHF	1'000 CHF	1'000 CHF	1'000 CHF
Tessin	235'837	206'076	243'426	246'709

Etranger

Année de paiement	2016	2017	2018	2019
pays	1'000 CHF	1'000 CHF	1'000 CHF	1'000 CHF
Total	424'144	486'629	453'263	559'032
Allemagne	150'255	200'579	197'577	265'976
Israël	64'806	58'162	47'562	53'280
France	30'720	24'298	38'337	50'076
États-Unis	22'243	22'316	31'284	32'081
Suède	4'749	53'919	24'213	19'433
Royaume-Uni	38'949	27'298	16'783	12'487
Norvège	29'006	16'463	19'591	12'111
Autres pays	83'416	83'594	77'917	113'588

97,7 % des paiements effectués à des créanciers de l'administration fédérale ont pu être attribués à un numéro DUNS à la fin 2019. Les 2,3 % restants figurent sous « pas attribué ».

6.7 Éléments frappants concernant les marchés subséquents de 2015 à 2018

StatPA: nombre de fournisseurs, catégorie "18 Services"

Fournisseurs analysés (Volume)	Total 2012 - 2015	Total 2013 - 2016	Total 2014 - 2017	SP, CF, ChF	DFAE	DFI	DFJP	DDPS	DFF	DEFR	DETEC	Total 2015 - 2018
Total	2'818'228	3'061'421	3'159'028	69'282	467'360	407'878	358'554	620'488	571'966	444'043	518'017	3'457'588
sans élément frappant	2'356'142	2'699'078	2'796'537	55'217	441'494	357'827	317'981	572'768	543'183	411'949	447'689	3'148'108
avec élément frappant	462'086	362'343	362'490	14'066	25'866	50'051	40'573	47'720	28'783	32'094	70'328	309'480
La relation commerciale est ou sera mise au concours	75'517	40'350	43'767	397	979	15'551	636	7'670	1'620	1'201	747	28'801
La relation commerciale est ou sera terminée	132'726	82'032	76'506	180	15'051	13'583	27'611	3'975	5'379	16'661	6'899	89'338
La relation commerciale sera poursuivie, justification disponible	236'872	238'393	235'404	13'488	9'836	20'917	12'326	36'075	21'785	14'232	62'681	191'341
Pas d'appréciation sur la relation commerciale future, justification disponible	16'972	1'568	6'813	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Part sans élément frappant	83.60%	88.16%	88.53%	79.70%	94.47%	87.73%	88.68%	92.31%	94.97%	92.77%	86.42%	91.05%

StatPA: nombre de fournisseurs, catégorie "18 Services"

Fournisseurs analysés (Nombre)	Total 2012 - 2015	Total 2013 - 2016	Total 2014 - 2017	SP, CF, ChF	DFAE	DFI	DFJP	DDPS	DFF	DEFR	DETEC	Total 2015 - 2018
Total	22'763	26'870	25'604	539	2'010	4'372	1'719	5'661	3'625	3'600	5'039	26'565
sans élément frappant	22'065	26'388	25'165	532	1'982	4'304	1'691	5'584	3'571	3'570	4'929	26'163
avec élément frappant	698	482	439	7	28	68	28	77	54	30	110	402
La relation commerciale est ou sera mise au concours	91	42	43	2	1	10	2	15	2	2	3	37
La relation commerciale est ou sera terminée	230	131	138	1	14	23	16	13	15	11	22	115
La relation commerciale sera poursuivie, justification disponible	353	307	243	4	13	35	10	49	37	17	85	250
Pas d'appréciation sur la relation commerciale future, justification disponible	24	2	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Part sans élément frappant	96.93%	98.21%	98.29%	98.70%	98.61%	98.44%	98.37%	98.64%	98.51%	99.17%	97.82%	98.49%

StatPA: nombre de fournisseurs, catégorie "18 Services"

Fournisseurs analysés (Nombre), entrées et sorties	2012 - 2015	2013-2016	2014 - 2017	Sorties	Entrées	2015 - 2018
Total	22763	26870	25604			26565
sans élément frappant	22065	26388	25165			26163
avec élément frappant	698	482	439	-222	185	402
Part sans élément frappant	96.93%	98.21%	98.29%			98.49%

6.8 Achats durables

6.8.1 Prise en compte de critères durables dans les appels d'offres OMC de 2019: biens et services

Évaluations du monitoring 2019 de la durabilité des achats	OFCL			armasuisse		
	N ^{bre} appels d'offres OMC avec «oui»	Total des appels d'offres OMC	Part des «oui» en %	N ^{bre} appels d'offres OMC avec «oui»	Total des appels d'offres OMC	Part des «oui» en %
Pour combien d'appels d'offres OMC un monitoring a-t-il été réalisé? (accompagnement par le service d'achat central)		16 (sur 41)			14 (sur 108)	
Une indication du pays d'origine des biens a-t-elle été demandée dans l'appel d'offres?	3	16	19 %	14	14	100 %
Critères économiques						
Les coûts du cycle de vie (coûts d'exploitation totaux) ont-ils été pris en compte?	7	16	44 %	14	14	100 %
Critères sociaux						
Le respect des dispositions relatives à la protection des travailleurs, des conditions de travail et de l'égalité de traitement entre femmes et hommes sur le plan salarial a-t-il été exigé des soumissionnaires qui exécutent leurs prestations en Suisse? (art. 8, al. 1, let. b et c, LMP)	16	16	100 %	14	14	100 %
Le respect des conventions fondamentales de l'OIT a-t-il été exigé des soumissionnaires qui exécutent leurs prestations à l'étranger? (art. 7, al. 2, OMP)	16	16	100 %	14	14	100 %
Le soumissionnaire a-t-il été informé du fait qu'il doit obliger les tiers auxquels il fait appel à observer les dispositions relatives à la protection des travailleurs, les conditions de travail ainsi que l'égalité de traitement sur le plan salarial? (art. 6, al. 1, let. b, OMP)	16	16	100 %	14	14	100 %
Critères écologiques						
Des critères écologiques ont-ils été formulés...	12	16	75 %	13	14	93 %
...par l'intermédiaire des critères d'aptitude?	0	12	0 %	8	14	57 %
...par l'intermédiaire de spécifications techniques qui définissent des exigences écologiques minimales?	1	12	8 %	11	14	79 %
...par l'intermédiaire des critères d'adjudication?	7	12	58 %	0	14	0 %
...moyennant une combinaison de spécifications techniques (en tant qu'exigences minimales) et de critères d'adjudication (meilleure évaluation de l'offre)?	5	12	41 %	0	14	0 %
Le soumissionnaire a-t-il fourni la preuve du respect des critères écologiques?	10	12	83 %	2	14	14 %
Les innovations relatives à l'efficacité des ressources ou aux énergies renouvelables ont-elles été encouragées dans le cadre de l'adjudication?	0	16	0 %	0	14	0 %

6.8.2 Prise en compte de critères durables dans les appels d'offres OMC de 2019: construction

	armasuisse Immobilier			OFROU			OFCL			Conseil des EPF		
Évaluations du monitoring de la durabilité des achats Bâtiment et génie civil: prestations de mandataire et concours	N ^{bre} appels d'offres OMC avec «oui»	Total des appels d'offres OMC	Part des «oui» en %	N ^{bre} appels d'offres OMC avec «oui»	Total des appels d'offres OMC	Part des «oui» en %	N ^{bre} appels d'offres OMC avec «oui»	Total des appels d'offres OMC	Part des «oui» en %	N ^{bre} appels d'offres OMC avec «oui»	Total des appels d'offres OMC	Part des «oui» en %
Critères économiques												
L'appel d'offres comprend-il des directives qui influent sur les coûts du cycle de vie de l'ouvrage?	9	9	100 %	197	197	100 %	35	35	100 %	8	8	100 %
Critères sociaux												
Le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, des conditions de travail et de l'égalité de traitement entre femmes et hommes sur le plan salarial a-t-il été exigé du soumissionnaire et de ses sous-traitants?	9	9	100 %	197	197	100 %	35	35	100 %	8	8	100 %
L'appel d'offres exige-t-il le respect de normes concernant la santé ou le confort?	8	9	89 %	176	197	89 %	35	35	100 %	8	8	100 %
Critères écologiques												
L'appel d'offres exige-t-il le respect de normes environnementales?	9	9	100 %	160	197	81 %	35	35	100 %	7	8	88 %
	armasuisse Immobilier			OFROU			OFCL			Conseil des EPF		
Évaluations du monitoring de la durabilité des achats Bâtiment et génie civil: prestations de construction	N ^{bre} appels d'offres OMC avec «oui»	Total des appels d'offres OMC	Part des «oui» en %	N ^{bre} appels d'offres OMC avec «oui»	Total des appels d'offres OMC	Part des «oui» en %	N ^{bre} appels d'offres OMC avec «oui»	Total des appels d'offres OMC	Part des «oui» en %	N ^{bre} appels d'offres OMC avec «oui»	Total des appels d'offres OMC	Part des «oui» en %
Critères sociaux												
Le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, des conditions de travail et de l'égalité de traitement entre femmes et hommes sur le plan salarial a-t-il été exigé du soumissionnaire et de ses sous-traitants?	50	50	100 %	80	80	100 %	6	6	100 %	46	47	98 %
L'appel d'offres exige-t-il le respect de normes concernant la santé ou le confort?	48	50	96 %	60	80	75 %	6	6	100 %	47	47	100 %
Critères écologiques												
L'appel d'offres exige-t-il le respect de normes environnementales?	49	50	98 %	58	80	73 %	6	6	100 %	46	47	98 %

6.9 Controlling des mesures

6.9.1 Degré d'application des mesures fédérales définies dans le set de reporting de l'année précédente

Mesure	Département	Déclaration au 31.3.2020, en %	Remarques
Il faut augmenter la part du rapport entre les adjudications et les contrats dans l'application Gestion des contrats.	tous	Réalisation objectif sur la bonne voie Chiffre 2018: 31,4 % Chiffre 2019: 79,8 %	Les collaborateurs sont constamment sensibilisés à cette activité afin d'augmenter la quote-part à l'avenir.
	SP, CF, ChF	Chiffre 2018: 90,9 % Chiffre 2019: 94,4 %	
Il faut donc saisir dans la GCo adm. féd. une référence d'adjudication si possible pour toutes les procédures d'adjudication dépassant le seuil OMC.	DFAE	Chiffre 2018: 65,0% Chiffre 2019: 100,0 %	Objectif atteint en 2019
	DFI	Chiffre 2018: 39,9 % Chiffre 2019: 90,2 %	
Paramètre (adm. féd. dans son ensemble): part supérieure à 95 % au 31 décembre 2022 au plus tard.	DFJP	Chiffre 2018: 45,7 % Chiffre 2019: 93,4 %	Objectif atteint en 2019
	DDPS	Chiffre 2018: 24,0 % Chiffre 2019: 79,2 %	
	DFF	Chiffre 2018: 9,4 % Chiffre 2019: 76,6 %	
	DEFR	Chiffre 2018: 100,0 % Chiffre 2019: 100,0 %	
	DETEC	Chiffre 2018: 72,2 % Chiffre 2019: 95,4 %	

6.9.2 Degré d'application des mesures par département définies dans le set de reporting de l'année précédente

Ci-après sont énumérées les mesures 2019 définies dans le set de reporting de l'année 2018 (décision CF du 20 septembre 2019). La déclaration des services demandeurs se rapporte à la situation au 31 mars 2020.

Unité administrative	Mesures	Déclaration	Remarques
CSI-DFJP, SEM	La transparence concernant la procédure d'adjudication doit être assurée en cas de passation de marchés subséquents.	100 %	Le CSI-DFJP et le SEM ont mené une analyse correspondante et assuré la transparence exigée à l'égard de l'OFCL.
AC	La qualité des données exigée concernant la saisie et la gestion des contrats doit être garantie et contrôlée périodiquement en ce qui concerne la procédure d'adjudication.	50 %	Un concept pour le reporting interne trimestriel, avec évaluation des marchés de l'AC, a été mis au point. Pour des motifs de ressources, la mise en œuvre a toutefois été reportée à 2019 (programme d'abandon de tâches TCQLcp). À ce stade, la mise en œuvre est prévue pour le 2 ^e semestre 2020.
Agroscope	La possibilité de consolider les adjudications dépassant le seuil OMC doit être garantie en continu.	100 %	À l'avenir, les marchés dépassant le seuil OMC seront réalisés dans un projet séparé. Cette mesure permet de saisir les projets avec la procédure d'adjudication correcte. Par le passé, ce système n'était pas appliqué sous cette forme dans tous les cas.
MétéoSuisse	La qualité des données exigée concernant la saisie et la gestion des contrats doit être garantie et contrôlée périodiquement en ce qui concerne le champ d'application juridique et les fournisseurs.	80 %	Sur les commandes groupées « observateur météo », 15 nouvelles commandes ont été réalisées individuellement. Dans les centres régionaux, d'autres commandes groupées ont été divisées en contrats individuels. Dans le cadre du processus de numérisation, l'affaire des dites « observations visuelles humaines » sera réduite à peu de chose d'ici deux ou trois ans. Les chiffres des deux dernières années montrent un recul de 20 à 25 %.
ar, DÉF, SG-DDPS, swisstopo	La qualité des données exigée concernant la saisie et la gestion des contrats doit être garantie et contrôlée périodiquement en ce qui concerne la procédure d'adjudication.	100 %	La qualité des données de la GCo adm. féd. est régulièrement vérifiée au DDPS, pas seulement eu égard aux procédures d'adjudication. Cette vérification a encore été intensifiée. Des formations pour les utilisateurs ont également été conduites, et les possibilités de contrôle autonome montrées.

6.9.3 Degré d'application des mesures définies dans des sets de reporting précédents, mais non encore mises en œuvre

Ci-après sont énumérées les mesures fédérales 2018 définies dans le set de reporting 2017 (décision CF du 21 septembre 2018). La déclaration des services demandeurs se rapporte à la situation au 31 mars 2020.

Mesure	Département	Déclaration au 31.3.2020, en %	Remarques
Améliorer la qualité de la saisie des données dans l'application Gestion des contrats (réduction des paiements effectués pour des acquisitions sans contrat préalable dans le système de gestion des contrats)	Tous	Vue sur 1 an: objectif atteint (hausse de 1,8 point %) Vue sur 5 ans: réalisation objectif sur la bonne voie (3,1 points % sur 5)	Pour l'administration fédérale dans son ensemble, ce chiffre est actuellement de 68 % (cf. annexe 6.1.2). Le fait que la valeur cible de 76 % jusqu'en 2023 ne soit pas atteinte tient au fait que les projets de routes nationales sont développés via le système TDCost et ne seront pas transférés dans la GCo adm. féd. avant la suppression de TDCost. Chiffre 2017 (hors OFROU/Routes nationales): 89,8 % Chiffre 2018 (hors OFROU/Routes nationales): 91,1 % Chiffre 2019 (hors OFROU/Routes nationales): 92,9 %
Paramètre: dans le système, le rapport entre les paiements effectués pour des acquisitions et les contrats GCo adm. féd. progresse d'au moins un point de pourcentage par an pour l'administration fédérale dans son ensemble (71 % en 2017; objectif visé à l'horizon 2023: 76 %).	SP, CF, ChF	Chiffre 2017: 75,4 % Chiffre 2019: 80,2 %	
	DFAE	Chiffre 2017: 75,9 % Chiffre 2019: 80,0 %	
	DFI	Chiffre 2017: 78,5 % Chiffre 2019: 82,1 %	
	DFJP	Chiffre 2017: 64,1 % Chiffre 2019: 74,1 %	
	DDPS	Chiffre 2017: 94,8 % Chiffre 2019: 95,4 %	
	DFF	Chiffre 2017: 88,1 % Chiffre 2019: 96,4 %	Amélioration supérieure à 5 % et chiffre 2019 supérieur au chiffre de 94,8 % visé au niveau fédéral
	DEFR	Chiffre 2017: 82,9 % Chiffre 2019: 90,0 %	
	DETEC	Chiffre 2017 (hors OFROU/Routes nationales): 82,5 % Chiffre 2019 (hors OFROU/Routes nationales): 86,8 %	

Ci-après sont énumérées les mesures fédérales 2018 définies dans le set de reporting 2017 (décision CF du 21 septembre 2018). La déclaration des services demandeurs se rapporte à la situation au 31 mars 2020.

Office	Mesures	Déclaration	Remarques
DFAE	La base de données des fournisseurs du DFAE sera améliorée pour faciliter les évaluations consolidables au niveau de l'administration fédérale.	100 %	En complément à la migration de partenaires contractuels en 2018, le DFAE a introduit en automne 2019 une nouvelle mesure technique qui permet d'éviter également à l'avenir de recourir à des partenaires contractuels avec des numéros de créancier locaux déterminés.
OFC	Il faut clarifier les compétences sur la base de la modification de l'Org-OMP pour les prestations d'agence et les travaux graphiques et étudier les possibilités de synergies avec l'OFCL, le service d'achat central compétent.	90 %	L'OFC collabore très étroitement avec l'OFCL depuis le 1 ^{er} janvier 2020. Seuls sont encore directement adjugés des contrats qui ont été clarifiés avec l'OFCL. Il subsiste en partie d'anciens contrats datant de 2017 valables jusqu'en 2020. Ceux-ci seront réalisés jusqu'à échéance sans l'OFCL.
OFEN	Il faut clarifier les compétences sur la base de la modification de l'Org-OMP pour les prestations d'agence et les travaux graphiques et étudier les possibilités de synergies avec l'OFCL, le service d'achat central compétent.	100 %	Les compétences pour les prestations d'agence et les travaux graphiques à l'OFEN ont été examinées et les processus de travail optimisés.

Les mesures 2017 du set de reporting 2016 (arrêté du Conseil fédéral du 22 septembre 2017) qui ne présentaient pas encore un degré d'application de 100 % l'an dernier sont énumérées ci-après. La déclaration des services demandeurs se rapporte à la situation au 31 mars 2020.

Unité administrative	Catégorie d'acquisitions	Mesures	Remarques
OFC	9.1 Publications, imprimés	Il faut clarifier les compétences sur la base de l'Org-OMP et étudier les possibilités de synergies avec l'OFCL, le service d'achat central compétent.	100 % L'OFC collabore très étroitement avec l'OFCL depuis le 1 ^{er} janvier 2020. Seuls sont encore directement adjugés des contrats qui ont été clarifiés avec l'OFCL. Il subsiste en partie d'anciens contrats datant de 2017 valables jusqu'en 2020. Ceux-ci seront réalisés jusqu'à échéance sans l'OFCL.
OFSP	18.1 Services de conseil généraux dans le domaine de compétence d'un office et honoraires	Il faut clarifier les compétences sur la base de l'Org-OMP et étudier les possibilités de synergies avec l'OFCL, le service d'achat central compétent.	100 % L'OFSP a examiné et implémenté le processus d'acquisition centralisée de publications en accord avec l'OFCL. Toujours en accord avec l'OFCL, l'OFSP garde la gestion de certaines affaires déjà en cours. Seuls les nouveaux marchés sont traités par l'OFCL. À des fins d'amélioration continue, les premières expériences sont évaluées et intégrées au processus.
OFSP	18.4 Travail d'information	Il faut clarifier les compétences sur la base de l'Org-OMP et étudier les possibilités de synergies avec l'OFCL, le service d'achat central compétent.	100 % L'OFSP a examiné et implémenté le processus d'acquisition centralisée de publications en accord avec l'OFCL. Toujours en accord avec l'OFCL, l'OFSP garde la gestion de certaines affaires déjà en cours. Seuls les nouveaux marchés sont traités par l'OFCL. À des fins d'amélioration continue, les premières expériences sont évaluées et intégrées au processus.
swisstopo	18.1 Services de conseil généraux dans le domaine de compétence d'un office et honoraires	Il faut clarifier l'attribution de chaque marché à la catégorie d'acquisitions concernée et étudier les possibilités de synergies avec l'OFCL, le service d'achat central compétent.	90 % Swisstopo est en bonne voie de pouvoir, d'ici fin 2020, convenir toutes les opérations d'acquisition atteignant le seuil OMC avec l'OFCL.

Set de reporting Controlling des achats pour l'année 2019 – Adm. féd.

Toutes les mesures 2016 du set de reporting 2015 (arrêté du Conseil fédéral du 23 septembre 2016) affichent un degré d'application de 100 %.

Toutes les mesures 2015 du set de reporting 2014 (arrêté du Conseil fédéral du 18 septembre 2015) affichent un degré d'application de 100 %.

Les mesures 2014 du set de reporting 2013 (arrêté du Conseil fédéral du 19 septembre 2014) qui ne présentaient pas encore un degré d'application de 100 % l'an dernier sont énumérées ci-après.

Unité administrative	Catégorie d'acquisitions	Mesure	Déclaration des services demandeurs concernant le degré d'application au 31.3.2020 en % et remarques éventuelles
swisstopo	13.0 Matériel de bureau, y compris papier et consommables pour l'informatique, y compris E+R	Il faut examiner avec l'OFCL, le service d'achat central compétent, la nécessité d'une délégation de compétence pour cette catégorie d'acquisitions.	100 % L'introduction de la fonctionnalité étendue dans CGo adm. féd. (projet respect de l'Org-OMP) a donné lieu à la mise au point d'un contrat-cadre en faveur de swisstopo pour la dernière adjudication, qui lui permet désormais de gérer lui-même l'aspect opérationnel. Ainsi, les commandes de swisstopo sont liées aussi bien avec la comptabilité des stocks dans SAP (état et valeur) qu'avec la GCo adm. féd. Cette mesure consistant à faire rédiger des contrats-cadres dans la GCo adm. féd. par l'OFCL pour garantir à swisstopo la marge de manœuvre nécessaire dans les activités opérationnelles a permis de supprimer la mesure «délégation» définie à l'origine.

6.10 Mesures

6.10.1 Mesure générale

Unité administrative	Mesure
Toutes	La saisie exhaustive et correcte du champ «compétence d'acquisition» doit être assurée (point 4 de l'annexe 3 de l'Org-OMP). En cas de besoin, il convient de sensibiliser les collaborateurs aux directives de saisie.

7 Annexe 2: Liste des abréviations

Abréviation	Definition
Adm. féd.	Administration fédérale
ar	armasuisse, Office fédéral de l'armement
BCCoA	Controlling des achats
CA	Conférence des achats de la Confédération
CF	Conseiller fédéral
ChF	Chancellerie fédérale
CSI-DFJP	Centre de services informatiques CSI-du DFJP
CVC	Centrale des voyages de la Confédération
D	défense
DDC	Direction du développement et de la coopération
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
DEFR	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
DélFin	Délégation des finances des Chambres fédérales
DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
DFF	Département fédéral des finances
DFI	Département fédéral de l'intérieur
DFJP	Département fédéral de justice et police
DUNS	Data Universal Numbering System
EPF	École polytechnique fédérale
ESPRIT	Système de gestion des contrats du DFAE
FORTA	Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération
GCo adm. féd.	Gestion des contrats de l'administration fédérale
GEVER	Gestion électronique des affaires
KBOB	Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics
LMP	Loi fédérale du 16 décembre 1994 sur les marchés publics (RS 172.056.1)
LTrans	Loi du 17 décembre 2004 sur le principe de la transparence dans l'administration (loi sur la transparence, LTrans; RS 152.3)
M+R	Maintenance et réparations
MDA	Monitoring de la durabilité des achats
OFC	Office fédéral de la culture
OFCL	Office fédéral des constructions et de la logistique
OFEN	Office fédéral de l'énergie
OFIT	Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication
OFROU	Office fédéral des routes
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OIT	Organisation internationale du Travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMP	Ordonnance du 11 décembre 1995 sur les marchés publics (RS 172.056.11)
Org-OMP	Ordonnance du 24 octobre 2012 sur l'organisation des marchés publics de l'administration fédérale (RS 172.056.15)
SCI	Services de la construction et des immeubles
SECO	Secrétariat d'État à l'économie
SEFRI	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation

SEM	Secrétariat d'État aux migrations
SG	Secrétariat général
SNBS	Standard de construction durable suisse
SP	Services du Parlement
StatPA	Statistique des paiements effectués pour des acquisitions
swisstopo	Office fédéral de topographie
TDcost	Outil de gestion des coûts de construction de l'OFROU
TIC	Technologies de l'information et de la communication